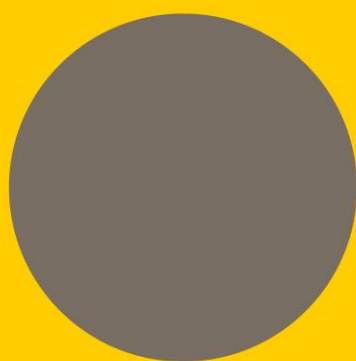
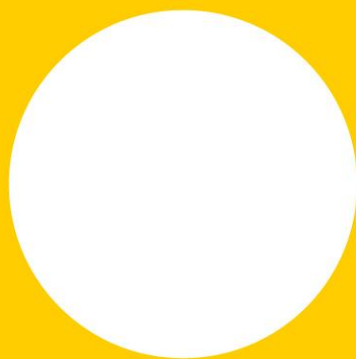




**RAPPORT
ANNUEL**
Bpifrance
Investissement
2017



SOMMAIRE

1. MESSAGE DU PRESIDENT	3
2. CHIFFRES CLES	4
2.1. Bilan 2017	4
2.2. Capital et actionnariat au 31 décembre 2017	4
3. RAPPORT DE GESTION	5
3.1. Gouvernance	5
3.2. Rapport d'activité	6
3.3. Le dispositif de contrôle interne et la gestion des risques	41
4. RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSOCIE UNIQUE	47
5. ORGANIGRAMME DE BPIFRANCE	50
5.1. Organigramme capitalistique simplifié du groupe Bpifrance	50
5.2. Organigramme fonctionnel	51
5.3. Organigramme du réseau	52
6. COMPTES SOCIAUX + NOTES	53
7. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	68
7.1. Rapport sur les comptes sociaux	68
7.2. Rapport sur les conventions réglementées	72
8. ANNEXES	74

1. MESSAGE DU PRESIDENT



Dans un contexte de forte croissance de l'activité de Bpifrance sur la plupart de ses métiers, 2017 a été une année d'importants changements pour le groupe, tant au niveau de son organisation qu'en termes de positionnement de son offre.

Comme annoncé, la banque a activement soutenu la reprise de l'investissement des entreprises en mobilisant, aux côtés des banques privées, son offre de crédits d'investissement (7,2 Md€ en 2017, +5,8% par rapport à 2016), tout en la ciblant prioritairement sur des domaines (ex. international, financement de l'immatériel) et secteurs (ex. transition énergétique, industrie du futur) encore trop peu couverts par le marché. Bpifrance a également œuvré, via ses dispositifs de garantie (8,9 Md€ de crédits bancaires garantis en 2017, +6%) au développement de l'offre privée de crédit sur les segments les plus risqués (ex. création, TPE).

Malgré une contrainte budgétaire de plus en plus forte, Bpifrance a par ailleurs réussi à maintenir le volume de ses aides à l'innovation (subventions, avances remboursables et prêts à taux zéro) à hauteur de 1,3 Md€, soit plus de 5,000 dossiers financés dans des secteurs clés pour la croissance de demain.

Face au rebond de la conjoncture, le groupe a mobilisé tout l'éventail de ses dispositifs d'investissement en fonds propres, en direct comme en indirect, afin de soutenir les projets de croissance des entreprises. Les investissements correspondants ont atteint 4 Md€ en 2017, dont 1 Md€ auprès de fonds partenaires et 1,9 Md€ d'investissement exceptionnel dans PSA.

L'international et l'accompagnement ont continué de monter en puissance en transverse dans l'offre de Bpifrance afin d'aider les entrepreneurs à relever leurs défis en matière d'internationalisation et de transformation, au niveau du digital. Le continuum de financement à l'international pour les PME et ETI s'est notamment enrichi en 2017 de la gamme de produits de Bpifrance Assurance Export (assurance-crédit, assurance change, assurance prospection, garantie de préfinancement, etc.), nouvelle ligne métier dont l'activité a atteint 20 Md€. Le groupe a par ailleurs changé d'échelle au niveau de ses activités d'accompagnement via notamment le lancement, à côté de ses propres accélérateurs start-up, PME et ETI, de dispositifs d'accélération opérés pour le compte de partenaires régionaux (3 accélérateurs lancés en 2017) et sectoriels (2 accélérateurs lancés en 2017), ou encore la montée en puissance de son offre de conseil aux entreprises. Au total, 7,500 entreprises ont ainsi été accompagnées par Bpifrance en 2017 (+36% par rapport à 2016).

Partageant une conviction toujours plus forte qu'entreprendre, c'est changer le monde et servir l'avenir, les équipes de Bpifrance poursuivront en 2018 leur engagement et leur mobilisation au service des entrepreneurs, de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi.

Nicolas DUFOURCQ
Président de Bpifrance Investissement

2. CHIFFRES CLES

2.1. Bilan 2017

Bpifrance Investissement

En millions d'euros	2016	2017	Ecart
Produits d'exploitation*	149,6	154,9	5,3
Charges d'exploitation*	-119,9	-132,3	-12,4
Résultat net après impôts	17,3	13,3	-4,0
Actifs sous gestion	25 078,2	27 525,5	2 447,3
Fonds de fonds	7 743,4	7 882,6	139,2
Fonds propres PME	1 416,8	1 576,1	159,3
Innovation	1 634,5	2 242,3	607,7
Mid & Large Cap (yc. Fonds SPI)	14 283,5	15 824,6	1 541,1
Effectifs	360	394	34

* Les charges et les produits d'exploitation sont retraités afin de s'aligner sur le plan de compte analytique

2.2. Capital et actionnariat au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, le capital de Bpifrance Investissement s'élève à 20 000 000 d'euros.

Bpifrance Participations détient 100 % du capital et des droits de vote de Bpifrance Investissement.

Au 31 décembre 2017, il n'existe aucun titre autre que les actions, donnant accès au capital de Bpifrance Investissement.

Un tableau faisant ressortir la structure de l'actionnariat du groupe Bpifrance figure au paragraphe 5.1 du présent rapport.



3. RAPPORT DE GESTION

3.1. Gouvernance

3.1.1. Président

Nicolas DUFOURCQ

Directeur général de Bpifrance SA

3.1.2. Conseil d'administration

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'administration de Bpifrance Investissement se composait comme suit :

Le Directeur général de Bpifrance SA :

Nicolas DUFOURCQ

Président de Bpifrance Investissement

Président du conseil d'administration de Bpifrance Investissement

L'Etat, représenté par :

Charles SARRAZIN

Nommé par arrêté du 5 septembre 2017

Directeur de participations Services & Finance, Agence des Participations de l'Etat

Administrateurs nommés sur proposition de l'Etat :

Pascal FAURE

Directeur général de la Direction Générale des Entreprises

Anne-Hélène ROIGNAN

Directrice générale de l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique, Ministère de l'Economie et des Finances

Anne-Hélène ROIGNAN a démissionné de son mandat d'administrateur de la société le 1^{er} février 2018.

Il est précisé que **Constance VALIGNY** a été nommée administrateur de Bpifrance Investissement le 14 mars 2018, en remplacement d'Anne-Hélène ROIGNAN, démissionnaire.

Administrateurs représentant la Caisse des Dépôts :

Virginie FERNANDES

Directrice du département du pilotage Groupe au sein du pôle Finances, Stratégie et Participations du groupe Caisse des Dépôts.

Catherine MAYENOBE

Secrétaire générale du groupe Caisse des Dépôts

Administrateurs indépendants :

Frédéric SAINT-GEOURS

Président du Conseil de surveillance de la SNCF

Martine GEROW

Directrice financière du groupe American Express Global Business Travel (GBT)

Barbara LAVERNOS

Directeur des opérations de l'Oréal

3.1.3. Commissaire du Gouvernement

Emmanuel CHARRON

Chef de la Mission de Contrôle des Activités Financières et Commissaire du Gouvernement de Bpifrance

3.1.4. Comité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a mis en place un comité des nominations et des rémunérations, composé d'un administrateur représentant la Caisse des Dépôts (Catherine MAYENOBÉ), du représentant de l'Etat (Charles SARRAZIN) et d'un administrateur indépendant (Barbara LAVERNOS), qui exerce les fonctions de Président du Comité.

3.2. Rapport d'activité

A titre liminaire, Bpifrance Investissement est une société de gestion qui est détenue indirectement à 100% par Bpifrance SA. Elle gère les investissements de Bpifrance logés dans la holding FSI PME Portefeuille, des fonds directement souscrits par Bpifrance Participations (fonds FAA) et assure également une gestion de fonds pour compte de tiers (Etat, Caisse des Dépôts et autres souscripteurs publics et privés).

3.2.1. Les faits marquants

3.2.1.1. Les faits marquants de l'année 2017

S'agissant du capital-innovation, un nouveau fonds a été lancé en 2017 : le Fonds PSIM (Programme de Soutien à l'Innovation Majeure, doté de 150 M€ sur ressources du PIA. Ce fonds investit en phase 3 du Concours Mondial d'Innovation sur les huit thématiques sélectionnées par la Commission Innovation 2030 présidée par Anne Lauvergeon.

La poche Large Venture a été augmentée à 1 Md€ et une poche d'activité Patient Autonome de 50 M€ a été lancée fin 2017.

Deux véhicules d'investissements ont été liquidés au cours de l'année en 2017 au sein de l'équipe Fonds Propres PME : la société Mode et Finance et le fonds Patrimoine et Création. Par ailleurs, deux fonds ont été lancés : le fonds FI2E (100 M€) et le fonds Patrimoine et Création 3 (60 M€). La taille du fonds France Investissement Tourisme a été doublée à 100 M€.

Un nouveau fonds de fonds investissant dans des fonds étrangers a été créé au cours de l'exercice avec un double objectif d'open innovation et de performance financière pour le compte de ses souscripteurs (la CDC et certaines de ses filiales) : le Fonds de Fonds Digital (FFD). Le FFD est doté de 139,4 M€ et a été lancé en juin 2017. Le Fonds géré par Bpifrance Investissement a pour vocation à investir dans des fonds d'innovation (amorçage, capital-risque et capital croissance) principalement aux Etats Unis d'Amérique, au Canada, en Europe, en Asie ou en Israël, et vise à couvrir les domaines prioritaires suivants : la relation client (mutations d'usage, parcours clients, gestion des contrats, traitement des données, etc.), la transition numérique des entreprises (cybersécurité, big data, digitalisation des opérations, objets connectés...), la fintech/assurtech, ou encore les problématiques liées à la ville de demain (mobilité, logement, etc.). Un



premier investissement dans un fonds de capital-risque paneuropéen a été réalisé au second semestre 2017.

Lancement du Fonds Patrimoine et Création 3 doté de 60 M€. Le Fonds évolue par rapport à Patrimoine et Création 2 avec : (i) un accroissement des montants pouvant être investis jusqu'à 10M€ afin de poursuivre sa mission sur des cibles plus matures et diversifier le risque du pôle ICC au côté des fonds de capital-risque Mode et Finance II et FSFE et (ii) la possibilité de réaliser des dossiers de capital-risque sur le segment des Média pour compléter l'offre de financement ICC. Mode et Finance SAS et le Fonds Patrimoine et Création ont été liquidés.

Prolongation de la durée de vie et de la période d'investissement du fonds Croissance Rail, dédié à l'industrie ferroviaire française.

Lancement du fonds FIEE doté de 100 M€ pour investir dans des entreprises dédiées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique ou à l'économie circulaire.

Réabondement de France Investissement Tourisme à hauteur de 50 M€. Le fonds a vocation à poursuivre son action tant sur les jeunes entreprises du tourisme de demain, que sur les entreprises plus matures du secteur.

L'activité et l'équipe en charge des fonds « SPI – Société de Projets Industriels » ont été intégrés au sein de l'équipe Mid & Large Cap.

L'équipe Mid & Large Cap a lancé en début d'année 2017 le fonds FIC Dette Privée, doté de 140 M€ totalement souscrits par Bpifrance. La gestion du fonds a été confiée à la société de gestion France Titrisation.

3.2.1.2. Les faits marquants postérieurs à la date de clôture

Aucun fait exceptionnel ou événement susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, les résultats ou le patrimoine de Bpifrance Investissement n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

3.2.2. Les missions et les métiers

3.2.2.1. La doctrine d'investissement

Dans le cadre de la création de Bpifrance, la doctrine d'investissement a été précisée au cours du premier semestre de l'année 2013 puis adoptée par le Conseil d'administration de BPI-Groupe SA (aujourd'hui Bpifrance SA) en date du 25 juin 2013. Cette doctrine, qui s'applique à l'ensemble du pôle Investissement de Bpifrance (et donc à Bpifrance Investissement), se résume comme suit :

Par ses interventions en fonds propres, le pôle Investissement de Bpifrance finance le développement et la croissance des TPE, des PME, dans la continuité du programme FSI France Investissement 2020 et vise à l'émergence, la consolidation et la multiplication des ETI, maillon essentiel à la compétitivité de l'économie française et au développement des exportations.

Les investissements de Bpifrance, dans les fonds comme dans les entreprises, s'effectuent de façon sélective, conformément aux bonnes pratiques professionnelles, en fonction du potentiel de création de valeur (pour l'investisseur et pour l'économie nationale) des entreprises ou des fonds financés. Toutefois, Bpifrance n'est pas un investisseur comme un autre. Son caractère d'investisseur avisé opérant aux conditions de marché au service de l'intérêt collectif l'amène à compléter l'offre d'investissement des segments de marché caractérisés par une insuffisance de fonds privés. De ce fait, Bpifrance consacre une part significative de ses interventions en fonds propres, sur ses ressources et sur celles d'investisseurs tiers dont elle assure la gestion, aux segments de l'amorçage, du capital-risque, du capital développement

et du capital transmission, ou encore dans des fonds orientés vers les entreprises rentables de l'économie sociale et solidaire mais qui, du fait notamment de leur statut, attirent spontanément peu d'investisseurs classiques. Bpifrance s'attache également à développer sur le marché une offre de fonds mezzanine en complément ou en substitut à des investissements en fonds propres pour les entreprises dont les actionnaires ne souhaiteraient pas ouvrir le capital à des investisseurs tiers.

Dans ce cadre, l'ensemble des opérations dans lesquelles est amené à intervenir Bpifrance sont guidées par les principes directeurs suivants :

- Bpifrance intervient en vue de créer, via des prises de participation minoritaires, un effet d'entraînement de l'investissement privé par l'investissement public. Qu'elle investisse ses ressources propres ou celles d'autres souscripteurs – publics ou privés – dont elle a la gestion, Bpifrance recherche systématiquement des co-investisseurs privés auxquels elle laisse la majorité des parts, afin de stimuler le marché de l'investissement ;
- Bpifrance est un investisseur avisé opérant aux conditions de marché. Lorsqu'elle co-investit, Bpifrance intervient selon les mêmes dispositions financières et juridiques que les co-investisseurs (*pari passu*). Dans la mesure du possible, elle siège aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle a investi et aux comités consultatifs et stratégiques des fonds partenaires ;
- Bpifrance est un investisseur patient. Elle adapte son horizon d'investissement, notamment au contexte technologique de l'entreprise et peut accepter que la rentabilité de ses investissements se matérialise sur un horizon de temps plus long que la plupart des investisseurs privés. C'est notamment le cas sur les segments de marchés très risqués (amorçage, capital-risque, forte intensité en R&D). Elle accompagne sur le long terme les entreprises dans lesquelles elle investit, ce qui n'exclut pas une rotation du portefeuille d'actifs en synergie avec les co-investisseurs privés, dans un souci de bonne gestion des risques, de libération de marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements et de valorisation de son patrimoine ;
- Bpifrance est au service de l'intérêt collectif. En plus de la nécessaire appréciation de la performance financière des entreprises (profitabilité, soutenabilité, liquidité), ses décisions d'investissement sont prises au regard de l'impact des projets sur la compétitivité de l'économie française évalué à l'aune d'une grille d'analyse multicritères, intégrant des critères extra-financiers tels que le potentiel de développement à l'export et à l'international, la contribution à l'innovation, les pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise), les effets sur l'emploi et le développement du territoire, le rôle dans la filière, le développement des entreprises familiales, etc.
- Afin de s'assurer que ses investissements contribuent effectivement à la croissance et au développement des entreprises, Bpifrance privilégie l'apport d'argent frais (ou *new money*) aux entreprises dans lesquelles elle investit, aux côtés d'autres investisseurs. Pour autant, Bpifrance envisage de prendre le relais du capital-investissement privé ou de procéder à la sortie de cote d'une cible par un rachat de titres, notamment dans les trois cas de figure suivants :
 - la transmission générationnelle d'une PME ;
 - la sortie d'une partie des investisseurs historiques dans des entreprises à fort potentiel de croissance, notamment innovantes ;
 - le rachat de participations pour maintenir une présence significative d'investisseurs français au capital, d'entreprises considérées comme sensibles ou stratégiques.



- Bpifrance n'investit pas au capital de certaines catégories d'entreprises :
 - les sociétés dédiées au financement des projets de construction des infrastructures. En revanche, Bpifrance peut investir dans les entreprises qui interviennent dans la construction ou l'exploitation d'infrastructures ;
 - les entreprises ayant une activité principale de promotion ou de foncière immobilière ;
 - les banques et compagnies d'assurance ;
 - les organes de presse d'opinion et les instituts de sondage pour prévenir tout conflit d'intérêt et préserver sa neutralité ;
 - les sociétés d'économie mixte (SEM) qui peuvent par ailleurs faire l'objet d'investissement de la Caisse des Dépôts.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

- Bpifrance peut intervenir exceptionnellement sur le segment du capital retournement qui vise au redressement des entreprises en difficulté, en particulier pour les PME et les plus petites des ETI, en s'entourant de précautions particulières. En effet, ce type d'investissement contrevient par nature aux principes directeurs de Bpifrance pour trois raisons :

- ils supposent généralement un investissement majoritaire afin de disposer de l'ensemble des leviers d'action ;
- les investissements publics dans les entreprises en difficulté font l'objet d'une présomption d'aide d'Etat et doivent de ce fait être notifiés aux autorités de la concurrence, induisant des délais plus longs, voire un risque de non réalisation de l'opération d'investissement ;
- la restructuration des entreprises en difficulté soumettrait Bpifrance, investisseur public, à de forts risques d'image.

Compte tenu de ces éléments, Bpifrance privilégiera des investissements en capital retournement en investissant en minoritaire, aux côtés d'investisseurs privés, dans des fonds gérés par des équipes indépendantes spécialisées.

Dans son application, cette doctrine tient également compte de la logique d'investisseur socialement responsable et la promeut auprès de ses fonds partenaires et des entreprises financées dans un cadre déontologique clair.

3.2.2.2. Organisation des métiers de l'investissement

L'organisation mise en place au sein du pôle Investissement de Bpifrance est structurée autour de cinq métiers :

- **Fonds de fonds**, ce métier assure principalement la gestion des participations dans les fonds partenaires souscrits via les fonds de fonds gérés dans le cadre des programmes PME Innovation (FPCR 2000, FCIR, FFT3¹ et FPMEI), et France Investissement (FFI-A, FFI-B, FFI-II, FFFI-III, et FFI-IV).

Le métier fonds de fonds assure également son activité au travers de la gestion pour compte de tiers tels que le fonds national d'amorçage (FNA), le Fonds de Fonds MultiCap Croissance (FFMC2), le Fonds de Fonds de Retournement (FFR), le Fonds le Fonds Quartiers Prioritaires

¹Les fonds FPCR 2000, FCIR et FFT3 sont co-souscrits par des tiers à hauteur respectivement de 66,7 %, 42,9 % et 66,7 %

(FFQP), le Fonds de Fonds Edtech (FFE), le Fonds French Tech Accélération (co-géré avec la Direction de l'innovation), le Fonds Accélération Bio Santé (FABS, co-géré avec la Direction de l'innovation et la Direction Fonds Propres Projets Industriels), souscrits par l'Etat (Programme d'investissements d'avenir, « PIA »), le FFI3+ souscrit par les fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts, le Fonds de Fonds Digital (FFD) souscrit par la Caisse des Dépôts et certaines de ses filiales.

- **Fonds Propres PME**, ce métier est en charge de la gestion des fonds suivants :
 - Pôle France Investissement Régions (SCR Avenir Tourisme & Avenir Entreprises Investissement, fonds Avenir Entreprises 1, Avenir Entreprises Développement, Avenir Entreprises Mezzanine, France Investissement Régions 1, 2, 3 et 4) ;
 - Pôle Filières (Croissance Rail, Fonds Développement des Entreprises Nucléaires, Fonds Stratégique Bois, Fonds Bois 2, Fonds d'Investissement pour l'Energie et l'Environnement. Lancement du fonds DEFINVEST dédié aux industries stratégiques de défense.
 - Pôle Industries Créatives (Fonds Savoir-Faire Excellence, Patrimoine et Création 2, Patrimoine et Création 3 et Mode et Finance 2) ;
 - Pôle France Investissement Tourisme (FIT).
- **Innovation**, les équipes de l'innovation sont en charge de la gestion des activités Large Venture et Patient Autonome et de la gestion des fonds notamment souscrits par Bpifrance de manière directe ou indirecte tels que les fonds Bioam et Innobio et des fonds levés dans le cadre du programme PIA (Fonds Ambition Numérique, Fonds Ecotechnologies, Fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares, Fonds Ville de Demain, Fonds French Tech Accélération, Fonds Ambition Amorçage Angels (F3A) et Fonds Accélération Biotech Santé (FABS) et le Fonds PSIM (Programme de Soutien à l'Innovation Majeure).
- **Mid & Large Cap** est le quatrième métier du pôle Investissement constitué lors de la création de Bpifrance ; ses portefeuilles sont souscrits par Bpifrance Participations et des tiers. Les équipes de ce métier investissent et suivent des participations dans des :
 - Grandes entreprises stratégiques pour l'économie française, avec un portefeuille total de 10,7Md€ ;
 - ETI via le Fonds ETI 2020, un fonds long terme (99 ans) doté de 3Md€ et l'entité Bpifrance Participations avec un portefeuille de 1,1 Md€, en investissant des montants supérieurs à 15M€ jusqu'à plusieurs centaines de millions ;
 - PME et ETI à fort potentiel via les Fonds MidCap, dotés de 1 Md€, intervenant en fonds propres, quasi-fonds propres et dette privée, en investissant des montants compris entre 5 et 15M€ ;
 - Equipementiers automobiles de rangs 1 et 2 via le FAA (Fonds Avenir Automobile), doté de 625M€, en investissant des montants compris entre 1 et 50M€ ;
 - Projets industriels, via le fonds SPI (Société de Projets Industriels), doté de 840 M€, en prenant des participations minoritaires dans des sociétés de projets créées en partenariat avec des industriels, pour des montants compris entre 10 et 160M€.

Mid & Large Cap intègre désormais les fonds propres Projets Industriels, activité créée en 2014. Les équipes de cette activité assurent la gestion (investissement puis suivi) d'un portefeuille de participations stratégiques dans des sociétés de projets industriels créées en partenariat avec des investisseurs corporate afin de promouvoir le développement des filières industrielles d'avenir (transition énergétique, biotechnologies, etc.).

3.2.3. L'activité de Bpifrance Investissement en 2017

L'activité de Bpifrance Investissement est présentée ci-après en deux temps. Tout d'abord dans le cadre d'une analyse synthétique (I) faisant ressortir les grands traits de l'activité de Bpifrance Investissement en



2017 puis dans le cadre d'une analyse détaillée (II) des actifs et du portefeuille sous gestion en 2017 et de leur évolution au cours de cet exercice, pris par métiers.

I. Analyse synthétique – Principales grandeurs

a) Métier Mid & Large Cap

L'activité du pôle Mid & Large Cap regroupe depuis 2015 les fonds France Investissement Croissance (FIC), Avenir Automobile, ETI 2020 ainsi que les participations directes de Bpifrance dans des ETI et des grandes entreprises. Depuis cette année, le pôle Mid & Large Cap intègre l'activité dédiée aux fonds propres projets industriels

Sur ce périmètre, le pôle a réalisé 40 investissements en 2017 (dont 23 ~~17~~ nouveaux investissements) soit un montant total de 2 567 M€ (dont 2 183 M€ pour les nouveaux investissements) en progression forte de +133% par rapport à 2016.

Sur le segment des grandes entreprises, Mid & Large Cap a racheté pour 1 875 M€ la totalité des parts de l'Etat dans Peugeot SA afin d'accompagner le groupe dans sa croissance et sa transformation stratégique.

Bpifrance est également entré au capital d'Idemia, leader mondial de la sécurité numérique dans les domaines de la biométrie et de l'identité né du rapprochement des activités Sécurité et Identité de Safran (Morpho) et celles d'Oberthur Technologies.

Mid & Large Cap a poursuivi sa stratégie de renforcement du tissu d'ETI en accompagnant leur développement en France et à l'international. Ainsi, 24 M€ ont été investis dans Paris Inn Group pour lancer une nouvelle marque d'hôtel à l'international, mais également 14 M€ dans le groupe d'établissements d'enseignement supérieur AD Education pour accompagner son développement européen et 20 M€ dans la société de restauration collective Dupont Restauration. Les équipes ont par ailleurs réinvesti dans le secteur des énergies renouvelables, dans Eren à hauteur de 50 M€ et dans Neoen pour 15 M€.

Parallèlement, la division Mid & Large Cap a su réaliser un montant de cessions et de plus-values très significatif afin de dégager les ressources financières nécessaires à l'accompagnement de nouveaux projets de développement : 1 535 M€ de cessions pour 590 M€ de plus-values principalement générées par la cession de participations détenues dans des grandes entreprises (Eiffage pour 427 M€ et Schneider pour 568 M€ notamment) mais également par la cession de participations détenues dans des ETI. C'est le cas de Quadran, dans une logique de consolidation avec Direct Energie afin de contribuer à l'émergence d'un champion français de dimension mondiale, pour 49 M€ dont 24 M€ de plus-values et d'Ipackchem Group, cédé pour 25 M€ dont près de 19 M€ de plus-values. Ont également fait l'objet de cessions totales : MediPôle Partenaires, Cylande, CE BTP, Domidep, Nexeya Invest, SAF et Delfingen.

b) Métier Fonds propres PME

Bpifrance prend des participations minoritaires dans des PME et petites ETI à l'occasion d'opérations de transmission ou pour leur donner les moyens de leur croissance.

L'activité du métier Fonds Propres PME (FPPME) s'est maintenue à un niveau élevé avec 94 investissements (dont 72 nouvelles opérations) pour 143 M€ investis. Le portefeuille des Fonds propres PME comprend, à fin 2017, 488 entreprises dont 87 ETI ; 65 croissances externes ont été réalisées par ces entreprises en 2017 et près de 217 missions d'accompagnement ont été réalisées.

Les fonds France Investissement Régions, un dynamisme au plus proche des territoires

Avec 62 opérations pour 91 M€ investis, France Investissement Régions a démontré un fort dynamisme au service des PME et ETI régionales et un effet d'entraînement marqué des fonds de place : sur les fonds « actions », le taux de co-investissement atteint 91 % avec 65 acteurs différents sur les fonds régionaux et nationaux. Parmi ces opérations, 47 correspondent à des investissements dans de nouvelles entreprises (soit 78,5 M€).

2 opérations de capital investissement sur 3 constituent une première ouverture de capital – preuve de l'effet « confiance » des fonds Bpifrance. Les nouveaux investissements sont répartis de façon équilibrée entre capital développement et capital transmission.

Grâce à des équipes présentes dans les territoires et actives dans leurs écosystèmes, 81% des montants ont été investis hors Ile-de-France, chiffre significatif dans un marché du capital investissement français.

Les fonds Filières, au cœur d'enjeux stratégiques pour les industries du Nucléaire, du Ferroviaire, de la Transition Environnementale et Energétique, du Bois et de l'Ameublement.

Les fonds « Filières industrielles » sont au nombre de quatre : Croissance Rail, destiné aux entreprises du secteur ferroviaire, le Fonds de Développement des Entreprises Nucléaires (FDEN) destiné aux entreprises de l'énergie nucléaire civile, et les Fonds Bois 1 et 2, destinés aux entreprises du bois et de l'ameublement. Certains de ces fonds sont notamment souscrits par Bpifrance et les acteurs industriels majeurs de ces filières.

Les fonds Filières ont réalisé 5 investissements en 2017. L'activité s'est également portée sur le lancement du Fonds d'Investissement pour l'Energie et l'Environnement (100 M€), la nouvelle dynamique impulsée au fonds ferroviaire (prolongation de la durée de vie et de la période d'investissement), la préparation d'un nouveau fonds opérant dans la Défense (DEFINVEST), le suivi du portefeuille (build-up, sorties, etc...).

Les Fonds dédiés aux Industries Créatives et au Tourisme, un enjeu d'attractivité française

Via ses fonds dédiés aux Industries Créatives et au Tourisme, Bpifrance intervient de manière volontariste en faveur de ces secteurs en mutation, clés pour la croissance, l'emploi et le rayonnement international de la France.

Les fonds dédiés aux Industries Créatives ont réalisé en 2017 7 opérations pour un montant de 18,9 M€. Une année exceptionnelle poussée par le lancement de P&C3 avec des opérations plus structurantes, conformes au plan stratégique. Les équipes ont par ailleurs réalisé différentes actions susceptibles de fédérer l'ensemble des entreprises représentatives de la French Touch.

Le Fonds France Investissement Tourisme, lancé en novembre 2015, dans le cadre des initiatives prises en la matière par le Groupe Caisse des Dépôts, est doté depuis février 2017 de 100 M€ (auparavant 50 M€). Ce fonds prend des tickets minoritaires entre 0,5 M€ et 5 M€ dans des entreprises de la filière tourisme et des loisirs. Il a pour mission d'accompagner la consolidation et l'investissement des acteurs du tourisme et de financer les jeunes pousses afin de favoriser le tourisme de demain. L'année 2017 a été particulièrement active pour le FIT avec 20 investissements réalisés pour 26.8 M€.

Principaux investissements FPPME en 2017

Pôle FIR :

- GPS : Numéro 2 mondial des services de location d'emballages industriels (en métal) destinés au transport de caoutchouc naturel et synthétique - CA : 44,7 M€ - Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.
- SEGEX : Le Groupe SEGEX est un acteur majeur des travaux neufs et de l'entretien des espaces publics extérieurs et des infrastructures - CA : 200 M€ - Région Ile de France.



- **PIEX** : Distribution de produits pharmaceutiques à destination de l'Afrique subsaharienne – CA : 79 608 K€ - Région Ile de France.
- **RECIF TECHNOLOGIE** : Le Groupe conçoit, assemble et commercialise des automates installés sur les chaînes de production de semi-conducteurs – CA : 6,5 M€ - Région Occitanie.
- **DEMATHIEU & BARD** : Groupe de BTP présent dans la construction d'infrastructures, de bâtiments et dans le développement de projets immobiliers – CA : 1 125 M€ - Région Ile de France

Pôle Filières :

- **INTERIOR RAIL** (groupe FINAERO) : Conception/fabrication d'éléments d'intérieurs ferroviaires (tablettes, planchers, cloisons) en panneaux composites - CA : 23 754 K€ - Région Pays de Loire.
- **ATRIX GROUP** : Ingénierie nucléaire du démantèlement et des travaux neufs- CA : 8 431 K€ - Région Auvergne Rhône Alpes.
- **ALCADIA** : société de service et de conseil en ingénierie pour l'industrie - CA : 9,4 M€ - Région Auvergne Rhône Alpes
- **TECHNIQUE SOLAIRE** : Développement, construction et exploitation de centrales de production d'électricité issue des énergies renouvelables – Production : 18,4 M€.

Pôle Industries Créatives :

- **MERIGUET** : Groupe spécialisé dans les métiers de l'artisanat décoratif haut-de-gamme– CA : 155 M€ - Région Ile de France.
- **FINSBURY** : Distribution de souliers et accessoires pour hommes- CA : 20 M€ - Région Ile de France
- **LE PONCLET** : Commerce de détail de viandes et beurre en magasin spécialisé - CA : 0,6 M€ - Région Bretagne

Pôle France Investissement Tourisme :

- **GRAPE HOSPITALITY** : Portefeuille de 85 hôtels soient 9125 chambres sous enseignes Accor repartis à 65% en France et le solde en Europe – CA : 215 M€ - Région Luxembourg
- **MY TRAVEL MATE** : Outil de conciergerie digitale pour les hôtels : CA : 1 459 K€ - Région Ile de France.
- **PARIS INN GROUPE** : Chaîne hôtelière - CA : 6.8 M€ - Régions Ile de France.

Cessions FPPME

82 cessions ont été opérées en 2017 pour un montant de 105 M€ (dont 59 cessions totales pour un montant de 83 M€). Les principales cessions sont :

- **MR CARTONNAGE** : spécialisée dans la fabrication d'emballages en carton principalement pour le secteur des parfums et cosmétiques de luxe
- **TEXELIS PARTICIPATIONS** : spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de chaînes cinématiques de haute performance, destinées à des véhicules lourds d'usage intensif
- **GROUPE GC** : Collecte et traitement de déchets médicalisés
- **DEMATHIEU & BARD** : Groupe de BTP présent dans la construction d'infrastructures, de bâtiments et dans le développement de projets immobiliers
- **LA BELLE MONTAGNE** : Le Groupe gère des domaines skiables, exploite des remontées mécaniques, des résidences hôtelières, des restaurants et des installations d'activités de loisirs

- NEOVIVO : Le Groupe gère des domaines skiables, exploite des remontées mécaniques, des résidences hôtelières, des restaurants et des installations d'activités de loisirs
- FINANCIERE SAF : spécialisé dans le transport aérien non régulier par hélicoptère
- BIO LOGIC : conçoit et commercialise des appareils électroniques de mesure destinés aux laboratoires et à l'industrie
- GOLDEN EYES : CRM à destination des enseignes de distribution / intelligence marketing

c) Métier Innovation

Le métier Innovation de Bpifrance Investissement est composé d'investisseurs avisés et patients qui accompagnent dans la durée les entreprises pour répondre aux besoins non satisfaits par le marché. Bpifrance co-investit avec les acteurs de la place en sélectionnant et en accompagnant les entreprises les plus porteuses de croissance et en favorisant les consolidations.

L'activité d'investissement direct en innovation s'est exercée au travers de 10 fonds d'investissement actifs dont 1 levé en 2017 :

- InnoBio (2009 – 173 M€) dans les sciences de la vie en capital-risque et en partenariat avec les principaux laboratoires pharmaceutiques opérant en France ;
- Ecotechnologies (2012 – 150 M€) en capital-risque dans les écotechnologies en partenariat avec l'ADEME et financé en intégralité par le Programme d'Investissements d'Avenir ;
- Fonds Ambition Numérique (2011 – 300 M€) dédié aux PME innovantes du domaine numérique, en capital-risque et capital développement et financé en intégralité par le Programme d'Investissements d'Avenir ;
- Fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares (2013 – 50 M€), premier fonds d'amorçage dédié aux biothérapies innovantes et aux maladies rares afin de soutenir l'émergence de biothérapies et permettre l'accès à de nouveaux traitements pour les patients atteints de maladies rares ; financé en partie par l'AFM et par le Programme d'Investissements d'Avenir ;
- Ville de Demain (2015 – 50 M€), dédié aux PME innovantes intervenant sur les thématiques urbaines, en capital-risque et financé en intégralité par le Programme d'Investissements d'Avenir ;
- French Tech Accélération (2015 – 200 M€ dont 80 M€ alloués aux investissements directs opérés par la Direction Innovation), dédié aux structures d'accélération et de la croissance de start-ups innovantes et financé en intégralité par le Programme d'Investissement d'Avenir.
- Fonds Ambition Amorçage Angels (2016 – 50 M€) pour co-investir en amorçage dans le domaine du Numérique avec des Business Angels, financé en intégralité par le Programme d'Investissement d'Avenir
- Fonds Accélération Biotech Santé (2016 - 200 M€) qui investit dans les sociétés issues des projets du PIA (SATT, IRT, IHU) dans le domaine de la santé, financé en intégralité par le Programme d'Investissement d'Avenir.
- Fonds PSIM (Programme de soutien à l'innovation majeure) (2017 - 150 M€) investit en phase 3 du Concours Mondial d'Innovation sur les huit thématiques sélectionnées par la Commission Innovation 2030 présidée par Anne Lauvergeon.

Lancée en 2013, la poche Large Venture dont la mission est d'accompagner les entreprises emblématiques de l'innovation française en forte accélération, est en très forte croissance et a investi, à fin 2017, près de 500 M€. Sa dotation a été portée à 1Mrds€ en 2017.

Plusieurs entreprises sont investies à la fois par Large Venture et par un autre fonds de Bpifrance (FSN et Innobio notamment). L'équipe Large Venture a investi en 2017 122 M€, en croissance de 41% vs 2016, avec 5 nouvelles participations et 13 réinvestissements. Large Venture a réalisé 2 nouvelles cessions



totales dans VEXIM et VITechnology et deux cessions partielles (NICOX et Tinubu Square) pour un total de 41 M€. A titre d'exemple, Large Venture a investi 20 M€ dans la société Doctolib, 16 M€ dans Younited credit et 14 M€ dans iAdvize.

Pour les fonds Sciences de la vie (Innobio, Biothérapies Innovantes et Maladies Rares, FABS et Direct innovation), l'exercice 2017 a été très actif avec 3 investissements dans de nouvelles entreprises et 19 réinvestissements. Un nouvel investissement a été porté par Bpifrance Participations, dans la société Aelis Pharma. 12 refinancements ont été mis en œuvre en 2017 par le fonds InnoBio pour un montant total de 38 M€. Ce fonds a par ailleurs réalisé des cessions partielles dans quatre entreprises (POXEL, DBV Technologies, Alizé Pharma) pour une plus-value de cession de 23 M€. Le fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares a, quant à lui, réalisé un nouvel investissement, dans Dynacure en co-investissement avec le fonds FABS et a réalisé une cession partielle dans la société Adverum pour une plus-value de cession de 2 M€. Il a également réinvesti dans trois sociétés : Sparing Vision avec le fonds FABS, GMP-Orphan et Step Pharma.

Le fonds Ecotechnologies, géré par Bpifrance pour le compte du PIA, a investi 20 M€ en 2017 dans le cadre de deux investissements nouveaux (APIX et Safety Line) et 6 réinvestissements. Le plus gros réinvestissement a eu lieu dans la société Actility, pour un montant de 10 M€. Le fonds Ville de Demain créé en octobre 2015 a réalisé en 2017 deux investissements dans Stanley Robotics (Service de voitures autonomes) et Ector (Stationnement de courte et moyenne durée) pour 2,5 M€.

Le fonds Ambition Numérique, géré lui aussi par Bpifrance pour le compte du PIA, a réalisé 4 nouveaux investissements (Intercloud, Vekia, Minuit Une, Pitchy) et a réinvesti dans 14 entreprises de son portefeuille, pour un montant total de plus de 28M€. Plusieurs réinvestissements viennent consolider des start-ups à très fort potentiel, comme Mano Mano et iadvize qui réalisent **des tours C** parmi les plus gros réalisés en 2017 avec respectivement 60M€ et 32M€ levés, mais également Sigfox, Launchmetrics, Easyrecrue ou Synthesio. L'année 2017 marque l'arrivée à maturité du portefeuille avec les premières cessions : la cession de Wallix (cybersécurité) qui est cotée sur Euronext et la cession de Teads (adtech) qui a été rachetée par Altice. De plus, Balyo (robotique industrielle) a été introduite avec succès sur Euronext en juin 2017.

Ainsi, au terme de 6 années d'activité, le fonds Ambition Numérique a investi dans 39 sociétés pour un montant total de 177 M€. Les entreprises qu'il accompagne ont créé plus de 900 emplois en 2017, et totalisent plus de 4 500 salariés à fin 2017.

Toujours dans le domaine du numérique, le fonds F3A (Ambition Amorçage Angels) créé en 2016 et doté de 50 M€ investit en phase d'amorçage en co-investissement avec des Business Angels. Pour un montant total de 5M€, il a investi en 2017 dans 8 start-ups technologiques très prometteuses notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la réalité virtuelle et de la cybersécurité (Cardiologs, Qopius, Seald, Gabsee). Il a notamment accompagné Cardiologs et Captain Contrat en réinvestissant aux côtés de nouveaux investisseurs de premier plan dans le cadre de leur premier tour en Série A.

Le Fonds French Tech Accélération de 200 M€, destiné aux financements en fonds propres des structures d'accélération et géré pour le compte du PIA, a réalisé deux nouveaux investissements directs, portant les participations directes à 13.7 M€. Par ailleurs, 2 nouveaux investissements réalisés en Fonds de Fonds.

Le fonds PSIM créé en juin 2017 comme la troisième phase du Concours Mondial d'Innovation a investi 12 M€ dans quatre entreprises (Wandercraft, Bioserenity, SNIPS et Halio DX) toutes quatre lauréates des phases 1 et 2 du concours.

Enfin le portefeuille « Patient Autonome » créé en Novembre 2017 est composé fin 2017 d'une entreprise (Willo).

Au-delà, Bpifrance a encore mis cette année l'accent sur l'accompagnement des sociétés en portefeuille : en effet, 55 entreprises (vs 19 en 2016) ont fait l'objet d'investissements complémentaires, dans un souci d'accompagnement dans la durée des sociétés innovantes, à chaque étape opérationnelle clé.

Le métier Innovation par ailleurs a réalisé en 2017 5 cessions totales et 9 cessions partielles pour 88,6 M€ versus 4 cessions totales et 3 cessions partielles pour 66,6 M€ en 2016 et 7 cessions partielles pour 55,2 M€ en 2015.

Par ailleurs, l'activité d'investissement de Bpifrance dans l'innovation est pour partie assurée par l'équipe Fonds de fonds (cf. ci-après), souscripteur de la grande majorité des fonds d'amorçage et de capital-risque français.

d) Métier Fonds de fonds

Bpifrance prend indirectement des participations minoritaires dans les entreprises, de l'amorçage à la transmission afin de leur donner les moyens de leur croissance. Il intervient de façon indirecte au travers de ses fonds propres et de fonds gérés pour compte de tiers dans près de 368 fonds privés nationaux ou régionaux et 19 fonds ciblant la région Afrique et Méditerranée.

Bpifrance accompagne les gérants de fonds innovation et capital développement répondant aux attentes des investisseurs privés en souscrivant le plus souvent lors d'un 1^{er} closing de taille significative. Ainsi, il s'agit de contribuer progressivement à la consolidation du marché en sélectionnant les équipes performantes, et d'encourager l'augmentation des fonds sous gestion. De façon limitée, Bpifrance accompagne également quelques nouvelles équipes dans la mesure où elles présentent une stratégie d'investissement fortement différenciante, un track record démontré et une capacité à lever un fonds d'une taille substantielle.

Après des exercices en croissance de 2013 à 2016, l'activité Fonds de fonds a de nouveau cru en 2017 avec un niveau historique de 1 039 M€ de souscriptions, dans 57 véhicules différents. Ces souscriptions se sont réparties entre 926 M€ de souscriptions dans 42 nouveaux fonds et 113 M€ de souscriptions complémentaires dans 15 fonds existants.

Le ticket de souscription moyen pour les souscriptions au sein de nouveaux véhicules (hors souscriptions complémentaires) ressort à 22 M€ et illustre ainsi l'objectif de renforcement de la taille des fonds souscrits.

Les souscriptions pour compte propre ont représenté près de 59 % des souscriptions de l'année, à près de 610 M€, quand les souscriptions pour compte de tiers ont atteint 41 %, à près de 429 M€. Ces dernières sont notamment réalisées pour le compte du Programme d'Investissements d'Avenir.

Le capital-innovation (capital amorçage, capital-risque et capital croissance) a représenté environ 60% des montants souscrits en 2017 (soit près de 653 M€ dans 32 fonds) alors que le capital développement a contribué à environ 40% des souscriptions pour 386 M€ dans 25 véhicules.

Bpifrance a par exemple souscrit dans Med 2, fonds de capital croissance ciblant les PME dans le secteur de la santé, qui a fait une très belle levée en 2017 (315 M€ atteints, dont 25 M€ apportés par Bpifrance). Bpifrance a également investi dans Blackfin Tech (lancement d'une nouvelle ligne-métier chez Blackfin Capital Partners), fonds de capital-risque dédié aux fintech qui a atteint une taille de plus de 100 M€ (dont 30 M€ apportés par Bpifrance en 2017, sur fonds propres et via le FFMC2). Bpifrance a également souscrit dans GO CAPITAL AMORCAGE 2, fonds d'amorçage interrégional dédié au Grand Ouest, qui a atteint une taille de plus de 50 M€ (dont 20 M€ apportés par le FNA).



En matière de fonds régionaux et interrégionaux, Bpifrance a poursuivi son appui aux équipes de gestion proches des territoires : ainsi, 60 M€ ont été souscrits, dont 52,5 M€ dans 5 nouveaux fonds.

L'action régionale de l'activité fonds de fonds de Bpifrance se poursuit dans le contexte de consolidation des équipes régionales, en lien avec la stratégie de Bpifrance et la fusion des régions administratives françaises mise en œuvre depuis 2 ans.

En Afrique les souscriptions en fonds de fonds ont représentés 5 M€ dans 1 fonds de capital-risque.

II. Analyse détaillée

II Actifs sous gestion

Le tableau figurant sur la page suivante présente les actifs gérés par métier au 31 décembre 2017. Pour les fonds gérés, il s'agit de la taille du fonds, éventuellement « détournée » de la taille des fonds détenus par ce fonds et gérés par Bpifrance Investissement. Par exemple, la taille du FAA est diminuée de sa participation dans le FMEA rang 2. Pour les participations directement détenues par Bpifrance Participations, il s'agit de la valeur nette des participations encore en portefeuille.

Actifs gérés (en M€)	A fin décembre 2017				
	Total	Mid & Large Cap*	Fonds de fonds	Fonds Propres PME*	Innovation
FPMEI	900,7		900,7		
FPCR 2000	95,0		95,0		
FFT3	150,0		150,0		
FCIR	70,0		70,0		
FFI A	330,0		330,0		
FFI B	224,0		224,0		
FFI II	632,0		632,0		
FFI3+	120,6		120,6		
FFFI III	1 450,0		1 450,0		
FFI 4	1 520,0		1 520,0		
French Tech Accélération	200,0		120,0		80,0
FPCR	91,5		91,5		
FNA	579,8		579,8		
FFR	74,7		74,7		
FABS	200,0	40,0	60,0		100,0
FFQP	49,7		49,7		
FF Edtech	10,0		10,0		
FFMC2	650,0		650,0		
Fonds de fonds privés	232,1		232,1		
FF Digital	139,3		139,3		
Averroes Finance 1	6,1		6,1		
Averroes Finance 2	30,0		30,0		
Averroes Finance 3	75,0		75,0		
Fonds internationaux affiliés	30,3		30,3		
Sicav	77,0		77,0		
FEI	120,7		120,7		
Proparco	44,2		44,2		
FIC 1	180,1	180,1			
FIC 2	180,0	180,0			
FIC 3	160,0	160,0			
FIC 4	150,0	150,0			
FIC 5	195,0	195,0			
FIC Dette Privée	140,0	140,0			
FONDS STRATEGIQUE BOIS	20,0			20,0	
PATRIMOINE ET CREATION	-				
PATRIMOINE ET CREATION 2	45,0			45,0	
PATRIMOINE ET CREATION 3	60,0			60,0	
MODE ET FINANCE	-				
FSFE	20,0			20,0	
CDC Entreprises Elan PME	35,6			35,6	
BOIS 2	27,0			27,0	
Mode et Finance 2	18,0			18,0	
CROISSANCE RAIL	40,0			40,0	
FDEN	133,0			133,0	
FIZE	100,0			100,0	
FIR 1	380,0			380,0	
FIR 2	130,0			130,0	
AEM	60,0			60,0	
FIR 3	60,0			60,0	
FIR 4	160,0			160,0	
AED C4	139,6			139,6	
AEI	3,0			3,0	
AT	6,0			6,0	
AE 1	38,9			38,9	
FIT	100,0			100,0	
FCPR bioam	44,2				44,2
Bioam 1 Bis Compartiment 1	7,0				7,0
Bioam 1 Bis Compartiment 2	5,0				5,0
Innobio	173,0			173,0	
Fonds Ecotechnologies	150,0			150,0	
Ambition Numérique	300,0			300,0	
Maladies rares	50,0			50,0	
PSIM	150,0			150,0	
Large Venture	1 000,0			1 000,0	
Direct Innovation	33,0			33,0	
Patient Autonome	50,0			50,0	
Ville de demain	50,0			50,0	
Ambition Amorçage Angels	50,0			50,0	
SPI	700,0	700,0			
BEI SPI	100,0	100,0			
FAA	575,0	575,0			
FAA rang 2	50,0	50,0			
ETI 2020	3 000,0	3 000,0			
Poche fonds GE	730,8	730,8			
Participations directes GE	8 915,6	8 915,6			
Participations directes ETI	708,0	708,0			
	27 525,5	15 824,6	7 882,6	1 576,1	2 242,3

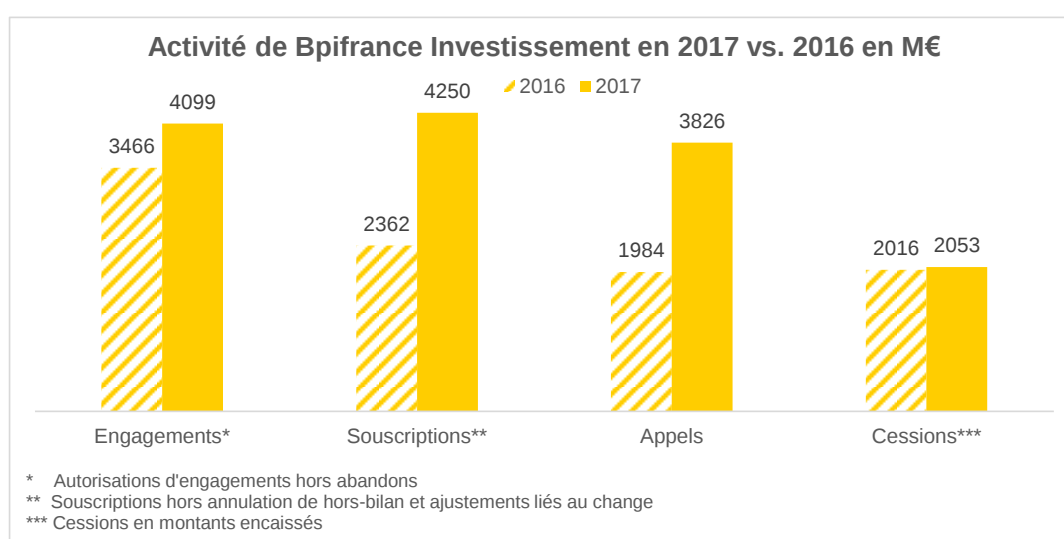
A fin décembre 2016				
Total	Mid & Large Cap*	Fonds de fonds	Fonds Propres PME*	Innovation
900,7		900,7		
95,0		95,0		
150,0		150,0		
70,0		70,0		
330,0		330,0		
224,0		224,0		
632,0		632,0		
120,6		120,6		
1 450,0		1 450,0		
1 520,0		1 520,0		
200,0		120,0		80,0
91,5		91,5		
579,8		579,8		
74,7		74,7		
200,0	40,0	60,0		100,0
49,7		49,7		
10,0		10,0		
650,0		650,0		
241,1		241,1		
6,1		6,1		
30,0		30,0		
75,0		75,0		
30,3		30,3		
68,1		68,1		
120,7		120,7		
44,2		44,2		
180,1	180,1			
180,0	180,0			
160,0	160,0			
150,0	150,0			
195,0	195,0			
20,0			20,0	
40,2			40,2	
45,0			45,0	
-				
10,5			10,5	
20,0			20,0	
35,6			35,6	
27,0			27,0	
18,0			18,0	
40,0			40,0	
133,0			133,0	
300,0			300,0	
130,0			130,0	
60,0			60,0	
80,0			80,0	
220,0			220,0	
139,6			139,6	
3,0			3,0	
6,0			6,0	
38,9			38,9	
50,0			50,0	
44,2				44,2
7,0				7,0
5,0				5,0
173,0			173,0	
150,0			150,0	
300,0			300,0	
50,0			50,0	
-				
600,0				600,0
25,3				25,3
-				
50,0				50,0
50,0				50,0
700,0	700,0			
100,0	100,0			
575,0	575,0			
50,0	50,0			
3 000,0	3 000,0			
731,9	731,9			
7 382,5	7 382,5			
839,0	839,0			
25 078,2	14 283,4	7 743,4	1 416,8	1 634,5



Les actifs sous gestion ont augmenté entre 2016 et 2017 de 2,4 Mds€ dont :

- Métier Fonds de fonds : la prise en gestion du Fonds de fonds Digital qui a été créé avec une taille de 139 M€ ;
- Métier Mid & Large Cap : la variation du portefeuille direct de GE et d'ETI est liée aux flux cessions, d'investissements et aux provisions ;
- Métier Innovation, l'activité Large Venture a été augmentée à 1Md€ (+400 M€), l'activité Patient Autonome a été lancée en 2017 avec une ambition d'investir 50 M€ et les équipes métiers ont pris en gestion le fonds PSIM d'une taille de 150 M€ ;
- Métier Fonds Propres PME : prise en gestion des fonds FI2E et Patrimoine et Création 3 d'une taille respective de 100 M€ et 60 M€ et augmentation de la taille du fonds France Investissement Tourisme de 50 M€.

ii) Evolution du portefeuille sous gestion



Les données présentées au titre de l'année 2016 ont pu être modifiées à la marge suite à des informations reçues en 2017 concernant des opérations de l'année 2016. Les indicateurs impactés sont les autorisations d'engagements, les souscriptions et les cessions en valeur brute et en valeur encaissée.

Au cours de l'année 2017, Bpifrance Investissement a autorisé 4 099 M€ d'investissements répartis comme suit :

- 818 M€ pour les fonds de fonds ;
- 2 652 M€ pour le métier Mid & Large Cap se répartissant entre 545 M€ pour les fonds gérés (dont 45 M€ sur les projets industriels) et 2 107 M€ pour les participations directes ;
- 403 M€ pour le métier Innovation se répartissant entre 174 M€ pour les fonds gérés et 229 M€ pour les participations directes ;
- 226 M€ pour les fonds Direct PME dont 139 M€ pour l'équipe métier France Investissement Régions, 22 M€ pour l'équipe métier Industries Créatives, 23 M€ pour l'équipe métier Filières et 41 M€ pour l'équipe métier Tourisme et Loisirs.

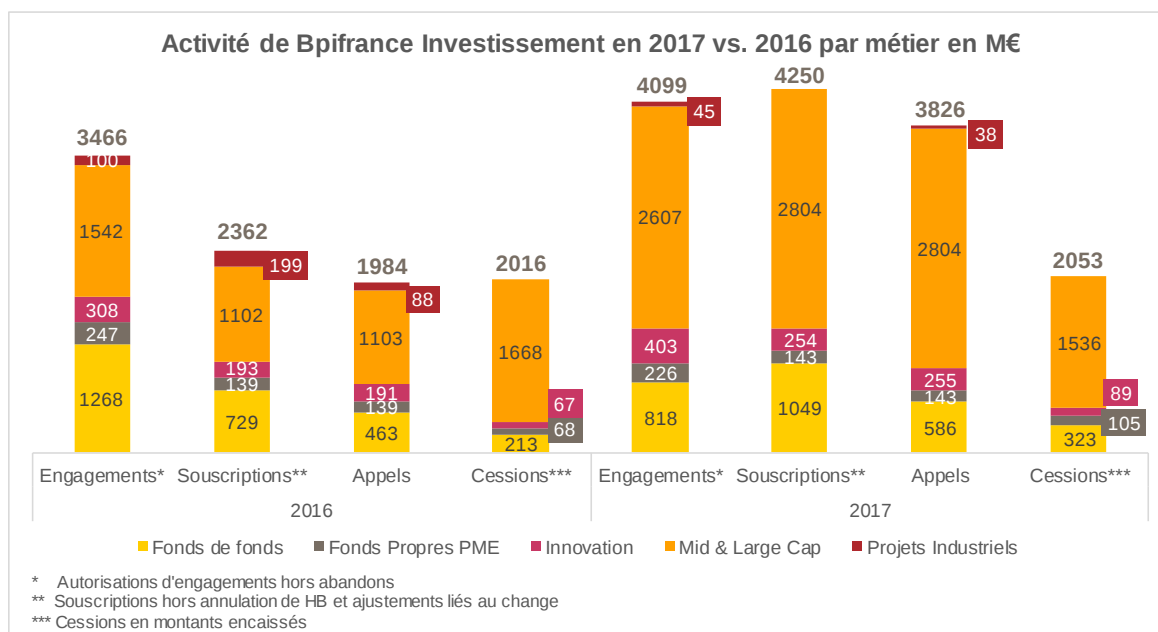
Les souscriptions, au titre de l'année 2017, ressortent à 4 250 M€ et se détaillent comme suit :

- 1 049 M€ pour les fonds de fonds (y compris les annulations) ;

- 2 804 M€ de souscriptions pour le métier Mid & Large Cap dont 388 M€ via les fonds gérés et 2 416 M€ directement souscrits ;
- 255 M€ ont été décaissés par les équipes de la direction de l'Innovation dont 123 M€ via les fonds gérés et 132 M€ directement souscrits par Bpifrance Participations ;
- 143 M€ ont été décaissés par les fonds de la direction des Fonds Propres PME (dont 91 M€ par l'équipe métier France Investissement Régions, 19 M€ pour l'équipe métier Industries Créatives, près de 7 M€ par l'équipe Filière et 27 M€ par l'équipe Tourisme et Loisirs).

Au cours de l'année 2017, Bpifrance investissement a réalisé des cessions pour 2 053 M€ qui se répartissent entre :

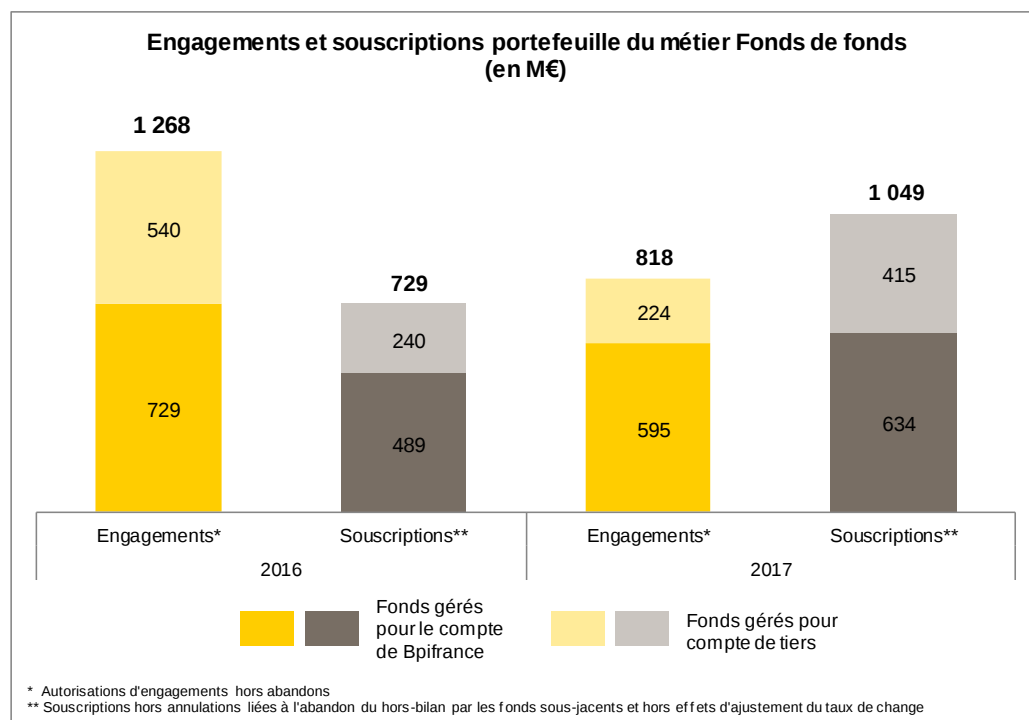
- 323 M€ de distributions encaissées par le métier Fonds de fonds dont près de 68 M€ de plus-values nettes ;
- 1 536 M€ encaissés par le métier Mid & Large Cap, qui se répartissent entre 230 M€ pour les fonds directs gérés et 1 306 M€ pour les participations directes (ETI et GE) ;
- 89 M€ encaissés par le métier Innovation, qui se répartissent entre 46 M€ pour les fonds gérés (dont près de 33 M€ de plus-value) et 43 M€ pour les participations directes ;
- 105 M€ encaissés par la direction des Fonds Propres PME dont 14 M€ de plus-values nettes, se répartissant entre 91 M€ sur France Investissement Régions dont près de 20 M€ de plus-values nettes, 12 M€ sur Industries Créatives dont 6 M€ de moins-values nettes et 2 M€ sur Filières dont 0,3 M€ de plus-values nettes



iii) Evolution par métier

a) Métier Fonds de fonds

Autorisations d'engagements et souscriptions lors de l'année 2017



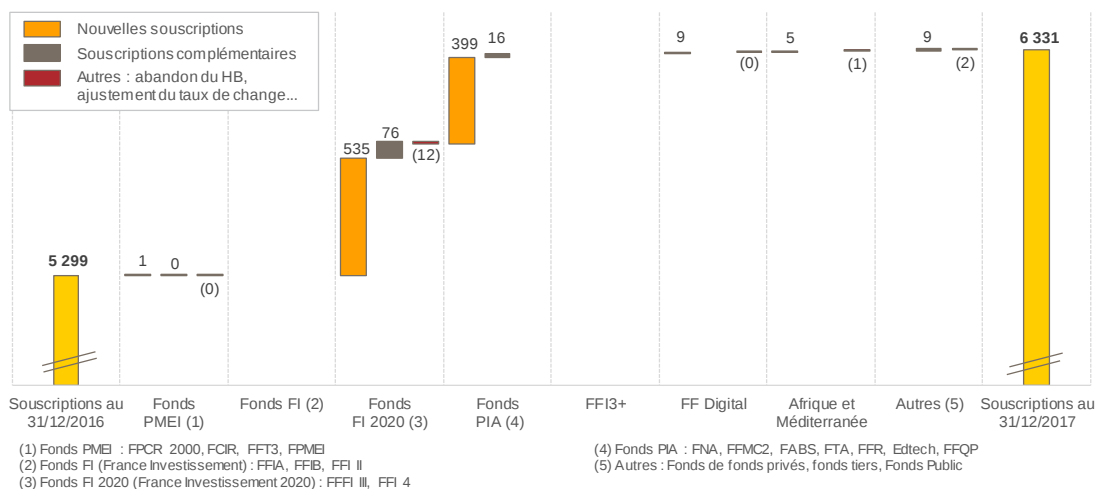
Au terme de l'année 2017, le montant des autorisations d'engagements, hors abandons, prises par le comité d'investissement de Bpifrance s'élève à 818 M€. Ces autorisations d'engagements ont été prises pour le compte des fonds propres de Bpifrance pour près de 595 M€, le solde se répartissant sur les fonds PIA (FNA, FFMC2, FTA, FFR, FABS) pour 223 M€.

Ces autorisations se répartissent essentiellement comme suit :

- Amorçage, 80 M€ autorisés (dont 70 M€ via le FNA) contre 106 M€ en 2016 (dont 85 M€ via le FNA)
- Capital Risque, 336 M€ autorisés contre 680 M€ en 2016 ;
- Capital Développement, 382 M€ autorisés (dont 8 M€ dédiés au Retournement) contre 464 M€ (dont 145 M€ dédiés au Retournement) en 2016 ;
- Fonds de Fonds Afrique et Méditerranée : 20 M€ autorisés contre 19 M€ en 2016.

L'année 2017 est marquée par des investissements conséquents en capital développement et en capital-risque portés par la levée de plusieurs fonds de tailles importantes du fait du cycle de levée des équipes de gestion.

Evolution des souscriptions portefeuille du métier Fonds de fonds entre 2016 et 2017 (M€)

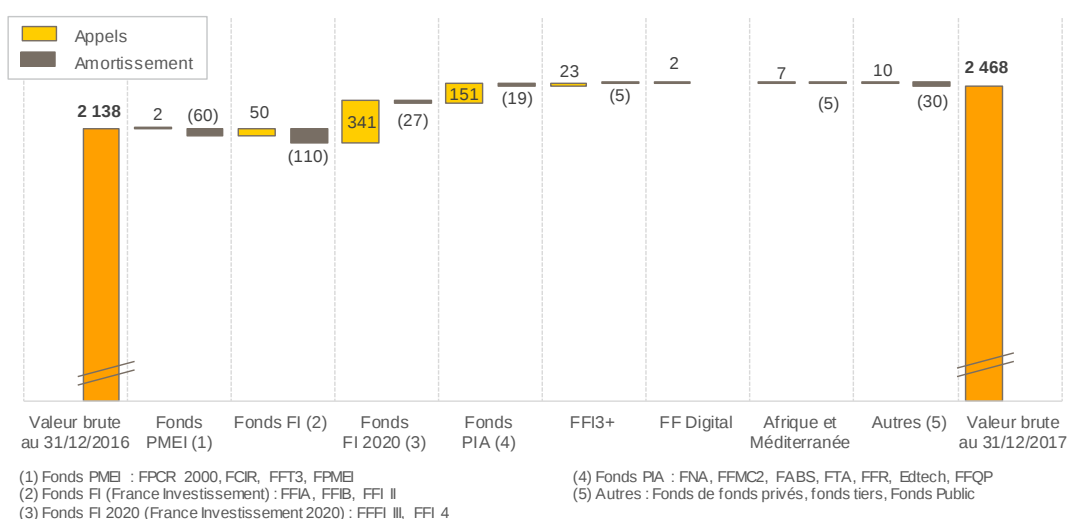


Les nouvelles souscriptions de l'année 2017 sont majoritairement réalisées par les fonds en période d'investissement, soient les fonds FFI 4 (535 M€), FFM2 (188 M€), FNA (132 M€), French Tech Accélération (32 M€), Fonds de fonds Retournement (20 M€), Fonds de Fonds Quartiers Prioritaires (17 M€), FF Edtech (10 M€), Fonds de fonds Digital (8 M€) et Averroès Finance III (5 M€). Les souscriptions totales du métier fonds de fonds en 2017 (y compris fonds internationaux et hors annulations de souscriptions suite à l'abandon du hors-bilan) s'élèvent à 1 049 M€ contre 729 M€ en 2016.

Variation de la valeur brute du portefeuille des fonds de fonds au 31 décembre 2017

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds de fonds entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017. Il s'agit là d'une représentation de l'évolution du stock d'investissements dans les fonds partenaires, les encours relatifs aux fonds directs gérés, détenus par les fonds de fonds, ont été retraités.

Evolution de la valeur brute portefeuille du métier Fonds de fonds entre 2016 et 2017 (M€)



Les appels du portefeuille réalisés en 2017 ressortent à 586 M€ et les distributions du portefeuille s'élèvent à 323 M€ pour un amortissement du portefeuille de 256 M€. La valeur brute du portefeuille du



métier fonds de fonds (y compris fonds internationaux, Sicav et FEI) ressort à 2,47 Md€.

L'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds de fonds présente les encours (appels / amortissements) retraités des flux des fonds directs. Par exemple les appels et amortissements des fonds FNA ont été retraités des flux relatifs au fonds FBIMR.

Les appels du portefeuille restent concentrés sur les fonds qui ne sont plus en période d'investissement et dont le taux d'appels cumulés est encore peu élevé (FFI II, FFFI 3) et sur les fonds en période d'investissement dont l'activité monte en puissance (FNA, FFI 4, FPMC2 et French Tech Accélération).

Les distributions du portefeuille restent concentrées sur les fonds du programme PMEI (FPCR 2000, FFT 3, FCIR et FPMEI), mais surtout sur les fonds du programme France Investissement dont les distributions ont augmenté en 2017 (FFI A, FFI B, FFI II et les fonds de fonds privés souscrits par FSI PME Portefeuille) qui regroupent respectivement 25% et 50% des distributions (amortissements de parts des fonds) de l'année. A noter, le fonds FFFI III (programme France Investissement 2020) qui a clos sa période d'investissement fin 2015 a distribué 29 M€ sur l'année 2017, soit 9 % des distributions totales.

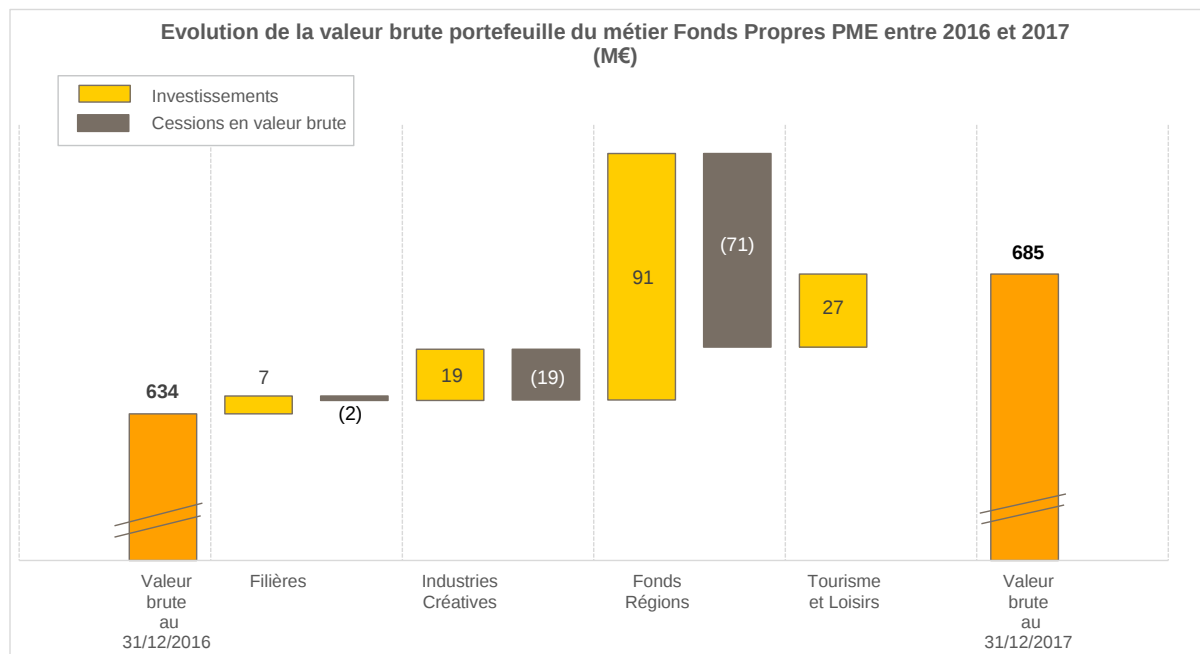
Les fonds de fonds gérés par Bpifrance Investissement ont encaissé près de 68 M€ de plus-values nettes durant l'année 2017, dont 26 M€ pour le FFI A notamment des fonds EKKIO CAPITAL II (8 M€), R CAPITAL III (6 M€), CEREAL CAPITAL (4 M€), dont 12 M€ pour le fonds FPMEI notamment des fonds SOFINNOVA CAPITAL V (5 M€), SIPAREX MIDCAP I (4 M€) et SIPAREX MIDMARKET II 4 M€), dont 8 M€ pour le fonds FFT 3 notamment du fonds R CAPITAL III (6 M€) et près de 10 M€ pour les fonds FFFI 3, FPMC2 et FFI3+ à resituer avec la distribution opérée par le fonds SOFINNOVA CAPITAL VIII.

8 fonds ou sociétés d'investissements sont sortis en 2017 du portefeuille des fonds de fonds, les opérations réalisées concernent 4 fonds ou sociétés du portefeuille du FPMEI, 2 fonds du portefeuille du Fonds Public, 1 fonds du portefeuille du FPCR 2000 et 1 fonds du portefeuille de Bpifrance Participations :

- ILE-DE-FRANCE CAPITAL INVESTISSEMENT (FPMEI) : fonds d'investissement dont la liquidation a généré de plus-value de 0,1 M€ en 2017, le fonds a généré 1,1 M€ de plus-values sur la durée de l'investissement pour un multiple global de 1,66x ;
- FINADVANCE VENTURES I (FPMEI) : fonds dont la liquidation a généré une moins-value de (0,3) M€ sur l'année 2017 pour un multiple global de 0,67x ;
- I-SOURCE 2 (FPMEI) : fonds dont la liquidation a généré une moins-value de (5,9) M€ sur l'année 2017 pour un multiple global de 0,35x ;
- ALYSE-PARTICIPATIONS (FPMEI) : fonds dont la liquidation a généré une moins-value de (0,1) M€ sur l'année 2017 pour un multiple global de 0,90x ;
- R-CAPITAL TECH (Fonds Public) : la liquidation du fonds cession n'a pas généré de flux en 2017 mais sur au final ce fonds a généré plus de 4 M€ de plus-value, soit une multiple de 1,70x ;
- FINADVANCE VENTURES I (Fonds Public) : fonds dont la liquidation a généré une moins-value de (2,3) M€ sur l'année 2017 pour un multiple global de 0,26x ;
- NEXTSTAGE ENTREPRISES FCPR (FPCR 2000) : fonds dont la liquidation a généré une moins-value de (1,6) M€ sur l'année 2017 pour un multiple global de 0,79x ;
- UK HIGH TECHNOLOGY FUND LP (Bpifrance Participations) : fonds dont la liquidation a généré (0,3) M€ de moins-value sur l'année 2017 pour un multiple global de 0,74x.

b) Fonds propres PME

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds Propres PME gérés par Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017. Ces fonds sont directement ou indirectement souscrits par FSI PME Portefeuille via les fonds de fonds (FPMEI ou Fonds de Fonds PME) ou directement souscrits par Bpifrance Participations.



Les investissements réalisés en 2017 ressortent à 143 M€ dans 94 sociétés, un niveau d'activité comparable en volume par rapport aux réalisations des deux dernières années et en hausse de 3 % en valeur (138 M€ investis dans 96 sociétés). En 2017, deux fonds ont été créés à mi-année (FI2E et Patrimoine et Création 3 avec des engagements respectifs de 100 M€ et 60 M€) et la taille du fonds FIT a été doublée à 100 M€.

L'année 2017 est marquée par la hausse de l'activité des fonds Industries Culturelles et Créatives (19 M€ investis vs. 6 M€ en 2016), de l'activité du fonds France Investissement Tourisme (27 M€ vs. près de 25 M€ en 2016) et des fonds Filières (près de 7 M€ vs. 5 M€ en 2016). Cette augmentation a été modérée par un ralentissement de l'activité des fonds Régions (91 M€ investis vs. un niveau exceptionnellement haut de 103 M€ en 2016).

Les investissements du métier Fonds Propres PME demeurent concentrés sur les fonds France Investissement Régions, qui s'établissent à près de 91 M€ dans 65 entreprises contre 103 M€ dans 74 entreprises en 2016 et se concentrent majoritairement sur le fonds FIR 1 (76 M€), les autres investissements étant réalisés principalement par FIR 2 (6 M€), FIR 3 (4 M€) et FIR 4 (3 M€).

Les fonds Filières ont réalisé près de 7 M€ d'investissements en 2017 contre 5 M€ en 2016, dont 2 nouveaux investissements dans la filière nucléaire pour 2,5 M€, 1 nouvel investissement dans la filière ferroviaire pour 1 M€ et 1 nouvel investissement dans la filière énergie et environnement pour 3 M€, via le fonds FI2E lancé en 2017.

Les investissements des fonds Industries Créatives s'inscrivent en hausse en 2017 à 19 M€ dans 7 sociétés, contre 6 M€ dans 7 sociétés en 2016, dont 10 M€ réalisés par le fonds Patrimoine et Création 3.



Les investissements du fonds FIT demeurent dynamiques sur l'année 2017 à 27 M€ dans 20 entreprises contre 25 M€ dans 14 entreprises en 2016.

Les cessions du portefeuille réalisées en 2017, pour l'ensemble de la direction des Fonds Propres PME, ressortent à 91 M€ en valeur brute pour un montant effectivement encaissé de 105 M€, en hausse significative par rapport à 2016 (53 M€ pour un montant encaissé de 68 M€).

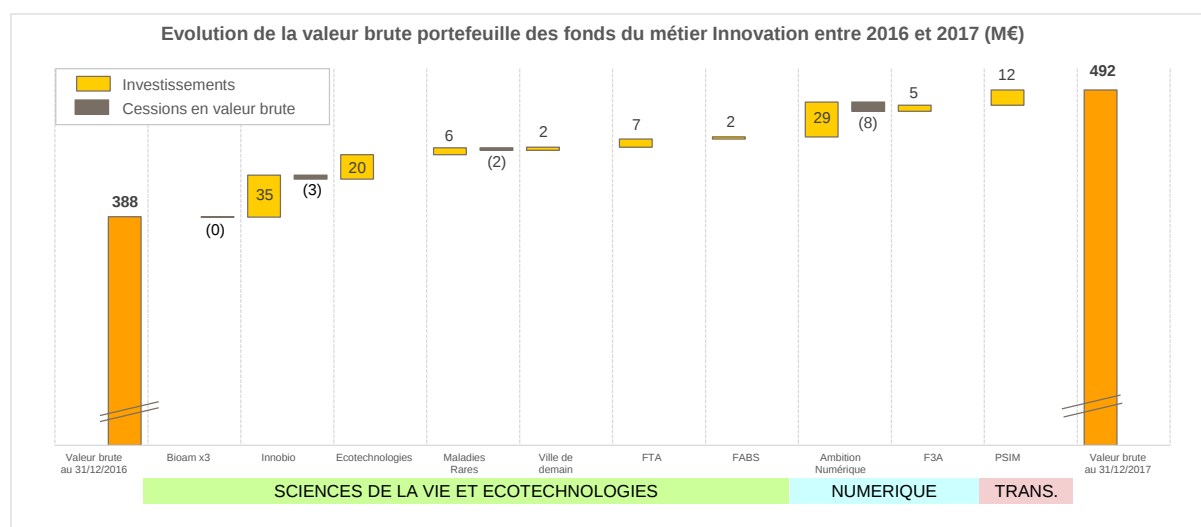
Les cessions sont principalement réalisées par les fonds France Investissement Régions, en particulier sur les fonds AED C4 qui a réalisé 18 M€ de cessions en valeur brute sur la période pour 31 M€ encaissés, FIR 1 avec près de 21 M€ de cessions en valeur brute pour un montant encaissé de 30 M€, FIR 4 avec près de 19 M€ de cessions en valeur brute pour 13 M€ encaissés et AEM avec 5 M€ de cessions en valeur brute pour 3 M€ encaissés. A noter également la cession des dernières participations détenues par le fonds Patrimoine et Création (Industries Culturelles et Créatives) pour 11 M€ en valeur brute et 0,3 M€ encaissés. Le fonds a été liquidé au second semestre de l'année 2017.

La valeur brute du portefeuille du métier Fonds Propres PME s'établit ainsi à 685 M€ à fin 2017.

c) Innovation

Activité des fonds sous gestion

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds gérés par les équipes du métier Innovation de Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 :



Les investissements réalisés par les fonds du métier Innovation (flux décaissés) en 2017 ressortent à près de 118 M€ dans 63 entreprises en forte augmentation par rapport aux réalisations de 2016 (97 M€ dans 44 entreprises). Le ticket moyen ressort en baisse en 2017 car la part de nouveaux investissements (34 M€ dans 24 entreprises) est plus significative qu'en 2016 (57,6 M€ dans 24 entreprises) en raison des nombreux réinvestissements opérés par les fonds Ambition Numérique (20 M€ dans 14 entreprises), Innobio (près de 26 M€ dans 11 entreprises) et Ecotechnologies (16 M€ dans 6 entreprises dont les réinvestissements représentent plus de 50 % des décaissements opérés par l'ensemble des fonds en 2017).

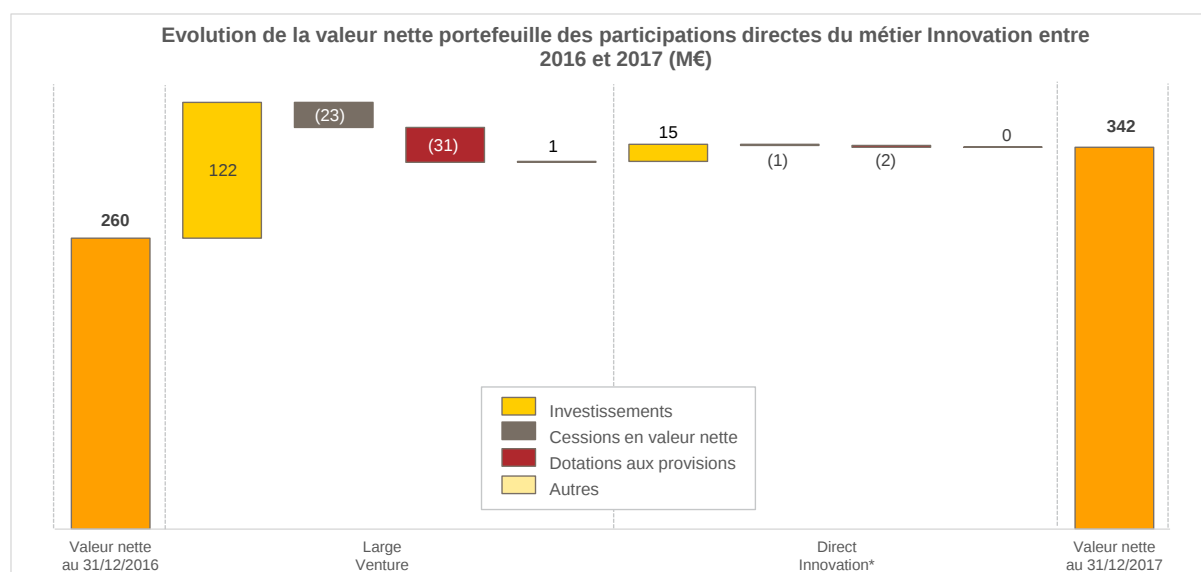
Sur l'année 2017, les fonds du programme PIA concentrent 70 % des investissements réalisés par les fonds du métier Innovation, contre 90 % en 2016 avec 85 M€ investis :

- Les fonds PIA de l'équipe Numérique (FSN PME Ambition Numérique et Ambition Amorçage Angels – F3A) ont investi 11 M€ dans 12 nouvelles entreprises en 2017 en baisse par rapport à 2016 (24 M€ dans 10 nouvelles entreprises) mais le niveau des réinvestissements est en hausse en 2017 : 22 M€ dans 16 entreprises en 2017 contre 17 M€ dans 9 entreprises en 2016. Les réinvestissements représentent une part élevée de l'activité de l'équipe en raison de la politique d'accompagnement des participations en portefeuille des fonds du métier Innovation ;
- Les fonds PIA de l'équipe Sciences de la Vie et Ecotechnologies (Ecotechnologies, Maladies Rares, FABS, FTA et Ville de Demain) ont investi 37 M€ dans 20 entreprises en baisse par rapport à 2016 (44 M€ dans 18 entreprises en 2016) ;

Le fonds PSIM, créé en juin 2017, a réalisé 4 investissements pour un montant décaissé proche de 13 M€. Les cessions totales ou partielles réalisées par certains fonds en 2017 représentent une valeur brute de 13 M€ et un montant encaissé de plus de 45 M€ pour 7 cessions partielles et 2 cessions totales.

Activité des participations directement détenues par Bpifrance Participations

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur nette des participations directement détenues par Bpifrance Participations et gérées par les équipes du métier Innovation de Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 :



Les investissements de Bpifrance Participations réalisés par les équipes Innovation de Bpifrance Investissement sont en hausse significative à 137 M€ contre 94 M€ en 2016. Ils se concentrent essentiellement sur la « poche Large Venture » qui a réalisé 5 nouveaux investissements et 13 investissements complémentaires pour 122 M€ (6 nouveaux investissements et 5 complémentaires pour près de 76 M€ en 2016), avec un ticket moyen en forte hausse à 13,1 M€ (8,6 M€ en 2016) pour les nouveaux investissements (dont Doctolib, Younited Credit et Iadvize). Les réinvestissements occupent une part importante de l'activité qui, outre les nouveaux investissements réalisés, se consacre à l'accompagnement des participations en portefeuille.

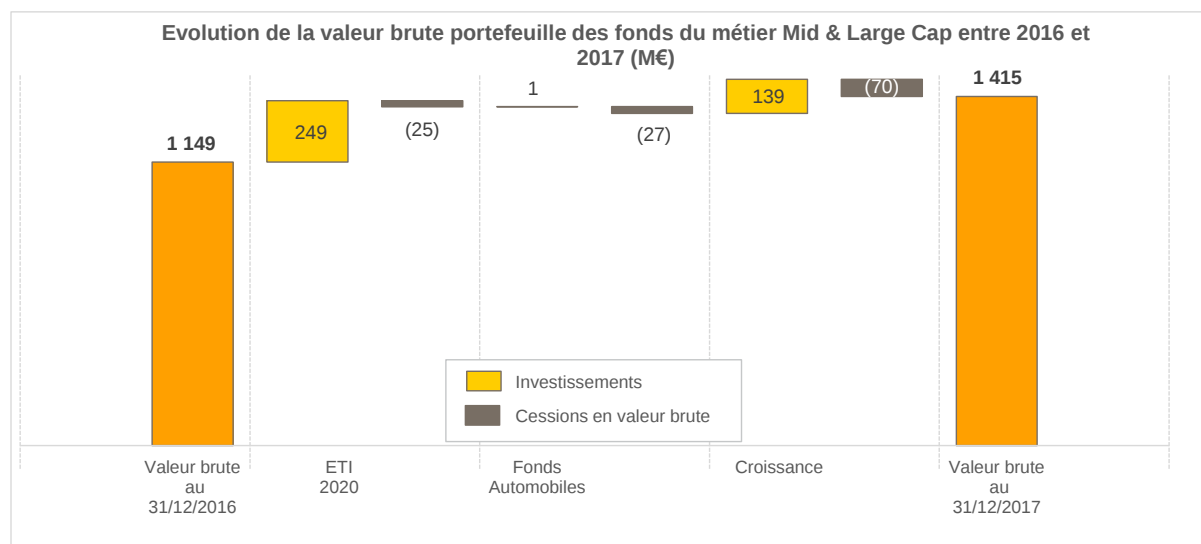
Les cessions opérées en 2017 ressortent à 24 M€ en valeur nette pour un montant encaissé de 43 M€ contre près de 34 M€ encaissés en 2016. Les principales opérations réalisées en 2017 correspondent à la cession totale des titres détenus dans deux participations (Vexim et VIT) et à des opérations de cessions partielles (Nicox et Tinubu Square).



d) Métier Mid & Large Cap

Activité des fonds sous gestion

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds gérés par les équipes du métier Mid & Large Cap de Bpifrance Investissement (hors participations directement détenues par Bpifrance Participations) entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017. Les flux du FAA (ex FMEA) sont retraités des flux dans le FMEA Rang 2 qu'il détient à 50 %.

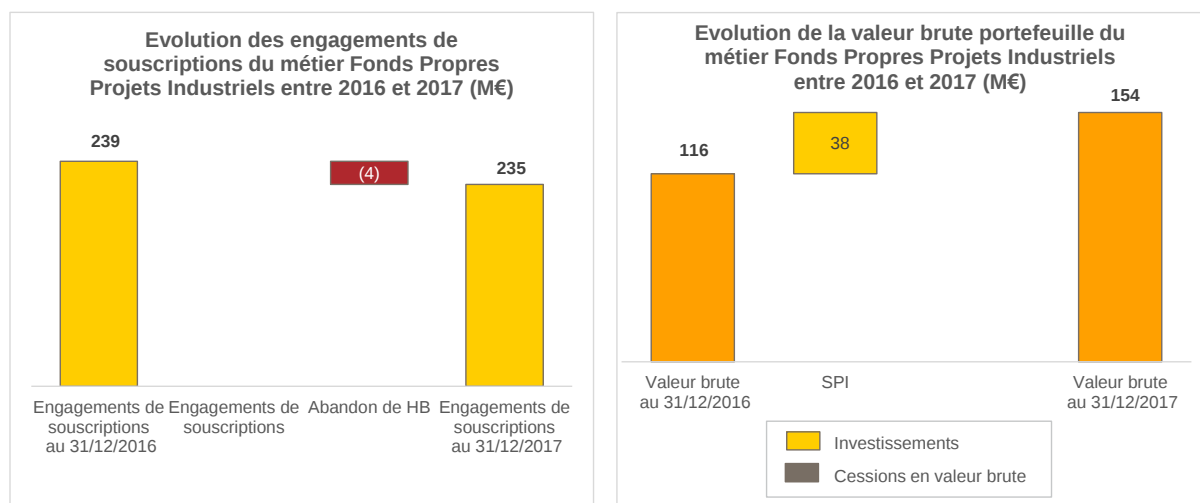


Les investissements (montants décaissés) des fonds gérés par la direction Mid & Large Cap s'inscrivent en hausse à 388 M€ en 2017 contre 295 M€ en 2016. La hausse porte principalement sur le fonds ETI 2020 qui a investi 248 M€ dans 13 entreprises en 2017 contre 182 M€ dans 13 entreprises en 2016. Cette hausse porte également sur les fonds France Investissement Croissance qui ont investi 139 M€ dans 20 entreprises dont 3 réinvestissements (contre 77 M€ dans 16 entreprises en 2016) dont 60 M€ par le fonds FIC 5 et 57 M€ par le fonds FIC Dette Privée.

Les cessions opérées par les fonds Mid & Large Cap s'élèvent à 122 M€ en valeur brute pour un montant encaissé de 201 M€. Elles se concentrent sur les fonds France Investissement Croissance qui ont réalisé 16 cessions dont 7 partielles pour 129 M€ encaissés (70 M€ en cessions en valeur brute) et sur les fonds automobiles qui ont réalisé 6 cessions dont 4 totales pour 23 M€ encaissés (correspondant à une sortie en valeur brute de 27 M€). Le fonds ETI 2020 a réalisé sa première opération de cession totale qui s'est traduite par un encaissement de 49 M€ pour une sortie en valeur brute de 25 M€.

Activité fonds propres Projets Industriels

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution du stock d'engagement de souscriptions et de la valeur brute du portefeuille des fonds gérés par l'équipe Fonds Propres Projets Industriels de Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 :



L'activité des Fonds Propres Projets Industriels se concentre sur le fonds SPI levé en 2015. Au cours de l'année 2017, le fonds SPI a décaissé 38 M€ sur des souscriptions réalisées en 2016 dans les sociétés Naval Energies (25 M€) et Yposkesi (13 M€).

Activité des participations directement détenues par Bpifrance Participations

L'activité de « direct » de la direction Mid & Large Cap se traduit par des investissements d'un montant de 2 416 M€ en 2017 concentrés sur l'opération de rachat de la participation de l'Etat dans le groupe PSA pour 1 875 M€ et sur des réinvestissements significatifs dans certaines Grandes Entreprises du portefeuille dont TechnipFMC (408 M€ dont 237 M€ non cash suite à la plus-value réalisée sur l'apport des titres au moment de la fusion avec FMC Technologies), Sequana (37 M€) et Constellium (31 M€). Ce montant est en forte hausse par rapport aux années précédentes compte tenue de l'opération exceptionnelle réalisée avec l'Etat.

Les cessions opérées durant l'année 2017 font ressortir un produit de cession total de 1 306 M€ qui se concentre sur :

- 7 Grandes Entreprises dont 4 ont été totalement cédées : SCHNEIDER ELECTRIC SA (montant encaissé de 568 M€), EIFFAGE (montant encaissé de 427 M€), AREVA (montant encaissé de 57 M€) et NOKIA (AREVA (montant encaissé de 28 M€) ;
- et sur la cession totale de 2 Entreprises de Taille Intermédiaire, avec la cession totale de la participation dans Médipôle Partenaires (montant encaissé de 102 M€) et dans Cylande (montant encaissé de 11 M€).

Les principales cessions partielles ont été opérées sur les participations dans SOITEC (montant encaissé de 41 M€) et dans DAHER (montant encaissé de 22 M€).

Enfin, les parts de fonds détenus et gérés par des tiers ont distribué à Bpifrance Participations 29 M€ (dont 18 M€ correspondant à l'amortissement et 11 M€ de plus-value).

3.2.4. Les résultats et le bilan de Bpifrance Investissement

3.2.4.1. Présentation des résultats de Bpifrance Investissement (exercice 2017)

Compte de résultat social (en millions d'euros)	Réel 31 décembre 2016	Réel 31 décembre 2017
Commissions de gestion	108,0	114,8
Autres produits d'exploitation	41,6	40,1
Total Produits d'exploitation	149,6	154,9
Charges de personnel *	(72,7)	(77,3)
Autres charges d'exploitation *	(47,2)	(55,0)
Total Charges de personnel et autres charges d'exploitation	(119,9)	(132,3)
RESULTAT D'EXPLOITATION	29,7	22,6
Produits et charges financières <i>dont boni de fusion FSI Régions</i>	(0,1)	1,1
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	29,5	23,7
Produits et charges exceptionnelles	(0,2)	(0,6)
Impôt sur les sociétés	(8,7)	(6,6)
RESULTAT NET (hors participation)	20,7	16,6
Participation	(3,4)	(3,3)
RESULTAT NET	17,3	13,3

* Selon la présentation retenue de la Direction du Contrôle de Gestion

Au 31 décembre 2017, Bpifrance Investissement termine l'exercice avec un chiffre d'affaires à 154,9 M€ pour un résultat net de 13,3 M€ contre 17,3 M€ pour l'année 2016.

La formation du résultat 2017 s'explique par la hausse plus modérée des commissions de gestion par rapport aux charges d'exploitation.

● **Analyse des commissions de gestion de Bpifrance Investissement (exercice 2017)**

Commissions de gestion (en millions d'euros)	Réel 31 décembre 2016	Réel 31 décembre 2017	Var. R. 2017 vs. R. 2016
Bois 2	0,6	0,7	0,0
ETI 2020	8,7	9,4	0,7
FDEN	2,3	2,3	0,0
FIC 4	2,7	2,8	0,1
FIR 3	1,5	1,2	(0,4)
Mode & Finance 2	0,5	0,5	0,0
Multicap Croissance *	1,3	1,6	0,3
Fonds créés en 2014	17,6	18,4	0,8
Averroes Finance 3	0,6	0,7	0,1
FIC 5	3,8	3,9	0,1
SPI *	5,3	5,8	0,5
FIT	0,8	1,6	0,8
FFI 4	9,9	9,9	0,0
FTA *	1,8	1,8	0,0
VDD*	0,8	0,8	0,0
Fonds créés en 2015	22,9	24,5	1,5
F3A *	0,6	0,7	0,1
FABS *	1,1	2,2	1,1
FFR	0,3	0,4	0,1
SPI BEI	0,3	0,8	0,5
FDF QP *	0,0	0,2	0,2
FDF Edtech *	0,0	0,1	0,0
Fonds créés en 2016	2,2	4,4	2,1
PSIM *		1,3	1,3
P&C 3		0,6	0,6
FIEE		0,7	0,7
Fonds Digital *		0,6	0,6
Autres nouveaux fonds *		0,0	0,0
Fonds créés en 2017		3,1	3,1

* Fonds gérés dans le cadre du programme PIA

Commissions de gestion (en millions d'euros)	Réel 31 décembre 2016	Réel 31 décembre 2017	Var. R. 2017 vs. R. 2016
FAA (FMEA)	6,0	6,0	0,0
FIR 4	4,7	1,8	(2,8)
FIR 1	6,0	7,8	1,8
FPMEI	5,2	3,8	(1,4)
FIR 2	2,7	2,8	0,1
INNOBIO	3,3	2,9	(0,3)
FSN - Ambition Numérique *	2,9	3,6	0,7
FFI A	2,0	3,6	1,6
FNA *	2,2	2,1	(0,1)
Ecotechnologies *	2,3	2,3	0,0
FIC 2	1,8	1,5	(0,2)
FIC 3	1,4	0,9	(0,5)
AED	1,2	0,9	(0,3)
FIC 1	0,8	0,5	(0,3)
P & C 2	1,0	1,0	0,0
CROISSANCE RAIL	1,0	0,8	(0,2)
FMEA 2	1,0	0,9	(0,1)
FBIMR *	1,1	1,1	0,0
AEM	0,4	0,3	(0,1)
FSFE	0,6	0,6	0,0
FFI 3+	0,5	0,5	0,0
P & C	0,5	0,5	(0,0)
FFT 3	0,4	0,3	(0,1)
BOIS	0,4	0,3	(0,0)
FPCR 2000	0,2	0,2	0,0
FCIR	0,1	0,1	0,0
Fonds Public	0,0	0,0	(0,0)
AE 1	0,0	0,0	0,0
Fonds BEI	0,0	0,0	(0,0)
Bioam C2	0,1	0,1	(0,0)
BIOAM	0,0	0,0	0,0
Averroes Finance 2	0,4	0,4	(0,0)
FFI B	1,2	1,1	(0,0)
FFI 2	4,5	4,6	0,1
FFFI 3	8,9	8,6	(0,2)
FdF PME	0,6	2,4	1,8
TOTAL COMMISSIONS DE GESTION	108,0	114,8	6,8
Dont Commissions de gestion générées par les fonds PIA*	19,5	23,8	4,3

Au 31 décembre 2017, les Commissions de gestion s'élèvent à 114,8 M€ sur l'exercice contre 108 M€ au titre de l'exercice précédent. L'augmentation nette de 6,8 M€ des Commissions de gestion en 2017 par rapport à 2016 s'explique essentiellement par :

- Un effet « année pleine » des commissions de gestion prélevées sur les fonds levés en 2016 pour + 2,1 M€ (dont : FABS pour +1,1 M€ et SPI-BEI pour +0,5 M€) et par la hausse des commissions de gestion due à l'augmentation de la taille de certains fonds en 2017 (dont les fonds FIR 1 pour +1,8 M€, FIT pour +0,8 M€ et FSN-AN pour +0,7 M€) ;
- Et par une extension du périmètre de fonds pris en gestion par Bpifrance Investissement (PSIM, P&C 3, FIEE, Fonds Digital) qui se traduit par une augmentation de + 3,1 M€ des commissions de gestion.

Fonds créés durant l'année 2017	Métiers	Taille (M€)	Date de création
FIC Dette Privée	Mid & Large Cap	140,0	janv.-17
Fonds de fonds Digital	Fonds de fonds	139,3	juin-17
PSIM	Innovation	150,0	juin-17
Patrimoine et Création 3	Fonds propres PME	60,0	juin-17
FI2E	Fonds propres PME	100,0	juin-17
Total		589,3	

- Les commissions de gestion prélevées sur les autres fonds (fonds matures et fonds levés avant 2016) ont diminué de (1,7) M€ par rapport à l'exercice précédent :
 - Métier Mid & Large Cap, une augmentation nette de +0,4 M€ concentrée sur le fonds ETI 2020 dont l'ajustement à la hausse est compensé par un impact négatif dans les autres produits d'exploitation (honoraires de conseil facturés à Bpifrance Participations). A noter la baisse des commissions de gestion des fonds FIC, FIC 2 et FIC 3 du fait que l'assiette pour calculer la commission de gestion est basée sur le « stock » d'actifs en portefeuille qui se réduit chaque année avec les cessions opérées, et l'augmentation sur le fonds SPI (effet année pleine suite à une augmentation de la taille du fonds début 2016) ;
 - Métier PME, une baisse de (2) M€ qui s'explique par la maturité du portefeuille et par la diminution des frais de gestion de (2,8) M€ suite à la sortie de la période d'investissement au 31/12/2016. A noter une augmentation de +1,8 M€ suite à l'encaissement d'une commission variable liée à la performance du fonds de fonds PME ;
 - Métier Innovation, faible variation de (0,3) M€ au global sur ces fonds par rapport au réel 2016 (diminution annuelle forfaitaire des frais pour le fonds Innobio) ;
 - Métier Fonds de fonds, une légère augmentation de +0,3 M€ en lien avec les commissions variables de l'année (+1,6 M€ de produits facturés au fonds FFIA par rapport à 2016 et -1,4 M€ vis-à-vis du fonds FPMEI) ;

Analyse des charges de Bpifrance Investissement (exercice 2017)

Bpifrance Investissement P&L social (M€)	Réalisé 31 décembre 2016	Réalisé 31 Décembre 2017	Var. R 2017 vs. R. 2016
Charges de personnel (hors participation)	72,7	77,3	4,6
Loyers (*)	9,2	8,7	(0,5)
MAD et prestations croisées dont :	5,4	6,6	1,2
- Bpifrance Financement	5,2	6,4	1,2
- BpiGroupe	0,2	0,2	0,0
Impôts et taxes dont :	2,2	2,2	0,0
- CVAE	1,9	1,9	(0,0)
- Autres	0,3	0,3	0,0
Amortissements	4,6	6,1	1,5
Autres charges d'exploitation	25,8	31,4	5,6
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	119,9	132,3	12,4

(*) frais de locaux selon la présentation budgétaire

Les charges d'exploitation de l'année 2017 s'établissent à 132,3 M€, en hausse par rapport à l'exercice précédent (+12,4 M€). L'écart porte principalement sur :

- Les charges de personnel dont la hausse de +4,6 M€ ;
- Les prestations croisées pour + 1,2M€ ;
- Les amortissements pour +1,5 M€ (projets informatiques pour l'essentiel) ;
- Les autres charges d'exploitation, pour +5,6 M€, qui rassemblent les prestations extérieures les honoraires, les frais de déplacement et de représentation, les frais de publicité et de communication et les divers (frais matériels, coursiers, télécom, bases de données...).

3.2.4.2. Le bilan de Bpifrance Investissement au 31 décembre 2017

Actif	31/12/2016	31/12/2017	Passif	31/12/2016	31/12/2017
Immo. Incorporelles	8,1	9,5	Capital	20,0	20,0
Immo. Corporelles	4,6	4,8	Réserves	21,6	22,5
Titres de participation	1,5	1,7	Résultat	17,3	13,3
Autres immo. Financières	1,3	1,3			
ACTIF IMMOBILISE	15,5	17,4	CAPITAUX PROPRES	58,8	55,8
			Provisions pour R&C	9,7	11,2
Créances diverses	13,4	16,6	Dettes fournisseurs	8,3	11,9
Disponibilités	5,2	1,0	Dettes diverses	39,4	37,5
Valeurs mobilières de placement	82,3	81,4			
ACTIF CIRCULANT	100,9	99,0	PASSIF CIRCULANT	57,5	49,4
TOTAL ACTIF	116,3	116,4	TOTAL PASSIF	116,3	116,4

Capitaux propres en M€	Solde au 31/12/2016	Affectation du résultat de 2016	Résultat 2017	Solde au 31/12/2017
Capital social	20,0			20,0
Réserve légale	1,3	0,7		2,0
Réserve statutaire	0,0			0,0
Réserves diverses	2,5			2,5
Report à nouveau	17,6			17,6
Provisions réglementées (1)	0,2		0,2	0,4
Résultat de l'exercice	17,3	(17,3)	13,3	13,3
Résultat distribué		16,6		
TOTAL	58,8	0,0	13,5	55,8

(1) Dotation aux amortissements dérogatoires des logiciels

Le bilan de la société de gestion à fin 2017 est marqué par la hausse des immobilisations incorporelles (acquisition de logiciels) pour +1,4 M€ et des immobilisations corporelles pour +0,2 M€ ;

En 2017, la trésorerie disponible de la société a été allouée en OPCVM monétaires afin de limiter la charge financière liée aux taux négatifs des comptes courants. Cette allocation a permis de contenir cette charge financière à (0,02) M€ ;

La hausse des actifs et passifs exigibles s'explique :

- A l'actif, par la hausse des commissions de gestion fixes (dont ETI 2020) et variables (dont Fonds de fonds PME) en cours de règlement ;
- Et au passif essentiellement par l'augmentation des charges à payer à Bpifrance Financement au titre des prestations croisées et au titre de l'activité d'Accompagnement (Initiative Conseil).

3.2.4.3. Ratio règlementaire des fonds propres au 31 décembre 2017

Fonds propres de base (en millions d'euros)	31-déc-14	31-déc-15	31-déc-16	31-déc-17
Capital social	20,0	20,0	20,0	20,0
Réserves	4,8	13,4	21,6	22,5
Résultat de l'exercice	8,6	8,0	17,3	13,3
Distribution en N+1 au titre de N	-	-	(16,6)	-
S/ Total 1	33,4	41,4	42,3	55,8
Immobilisations incorporelles	4,1	6,6	8,1	9,5
Participations dans sociétés de gestion	0,4	0,4	0,4	0,4
S/ Total 2	4,5	7,0	8,5	9,9
TOTAL FONDS PROPRES RETRAITES	28,9	34,4	33,8	45,8
Frais généraux hors DAP	94,6	108,5	117,2	125,5
25% DES FRAIS GENERAUX	23,7	27,1	29,3	31,4
RATIO : FONDS PROPRES RETRAITES / QUOTE-PART FRAIS GENERAUX	1,22	1,27	1,15	1,46
EXCEDENT / INSUFFISANCE DE FONDS PROPRES	5,3	7,3	4,5	14,5

La clôture de l'exercice 2017 fait ressortir un excédent de 14,5 M€, avant toute hypothèse de distribution au titre de l'exercice 2017, ce qui permet de proposer une distribution de dividendes à Bpifrance Participations de 10 M€ en 2018 au titre de l'exercice 2017. Après cette distribution et avant résultat 2018 subsisterait une marge positive de 4,5 M€ pour respecter le ratio.

3.2.5. Les perspectives pour 2018

3.2.5.1. Perspectives d'activité en 2018 par métier

a) Métier Mid & Large Cap

La direction Mid & Large Cap confortera son rôle d'investisseur stratégique en poursuivant son action auprès des ETI afin de renforcer le mittelstand français via la consolidation et l'internationalisation pour en faire des leaders mondiaux. Promouvoir l'ancrage du capital et de l'activité des ETI et des grands groupes en France constituera de même l'un des axes majeurs de l'action de Mid & Large. La dynamique de diversification du portefeuille d'ETI sera poursuivie durant l'année en s'appuyant notamment sur un renforcement de l'expertise sectorielle et thématique des équipes.

Le développement de la dimension internationale de l'activité de Mid & Large Cap constituera une priorité pour 2018, notamment via la création d'un fonds soutenant les build-ups internationaux des ETI familiales.

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau d'investissement conséquent pour l'année 2018.

b) Métier Fonds propres PME

Les fonds PME de Bpifrance devraient connaître une activité soutenue en 2018, portée par les éléments suivants :

- Le contexte économique dans les PME plutôt favorable à l'investissement ;
- De plus en plus d'opérations de capital développement qui concernent les premières ouvertures de capital, les entreprises familiales et les croissances externes, axes prioritaires pour les équipes
- Des investissements **sur le segment « petits tickets » peu couvert par les investisseurs privés**
- La reconnaissance de Bpifrance dans ses missions d'accompagnement et notamment dans les accélérateurs nationaux (PME&ETI), Accélérateurs régionaux et Accélérateurs sectoriels.
- Le doublement de taille du fonds France Investissement Tourisme qui vise à prolonger l'action forte menée tant au niveau des jeunes entreprises que des groupes de taille moyenne.
- réabondement du fonds Patrimoine & Création 3 à 100 M€.
- Le lancement du fonds DEFINVEST, souscrit par la Direction Générale de l'Armement et destiné, à investir dans des entreprises stratégiques pour le secteur de la défense nationale.
- Le déploiement des fonds en faveur des entreprises de la Transition Energétique et Ecologique, du Ferroviaire, du Bois et du Meuble.

Pour ces opérations, Bpifrance Investissement continuera de privilégier toujours le co-investissement.

Un effort particulier sera porté :

- sur la digitalisation des entreprises avec la création du digitalomètre permettant de mesurer la maturité digitale des entreprises ;
- sur l'accompagnement de nos entreprises dans leur défi de croissance à l'international et pour s'assurer de la mise en œuvre et du suivi des indicateurs RSE et de bonne gouvernance dans nos participations.

La Direction Fonds Propres PME veillera enfin à assurer une rotation satisfaisante de son portefeuille de participations dans une conjoncture propice aux cessions tout en poursuivant l'augmentation du ticket moyen d'investissement.

c) Métier Innovation

Pour 2018, les équipes d'investisseurs des Fonds Innovation ont un objectif très ambitieux d'investissement à hauteur de 242 M€, en augmentation de 5% par rapport au budget 2017. Il est prévu le déploiement de quatre nouveaux fonds en 2018 : InnoBio 2 sur le modèle d'InnoBio, Definvest (pour le développement de PME stratégiques pour la Défense), le second fonds numérique (Ambition Numérique 2) et le fonds Frontier Venture sur la phase d'amorçage des entreprises de « deep tech ».

Large Venture a pour objectif d'investir de l'ordre de 75 M€ en refinancement et en nouveaux investissements avec l'objectif de préserver l'équilibre du fonds sur les différents secteurs.

Les Fonds Numériques ont des objectifs stables pour 2016 à 40 M€, tandis que les Fonds en Sciences de la vie, Ecotechnologies et French Tech affichent une progression de 73 à 85 M€.
Les nouveaux fonds investiront de l'ordre de 44 M€ en 2018.



Depuis avril 2015, le HUB est la plateforme business de connexion de Bpifrance, le « Tech deal maker » et tiers de confiance au service des grandes entreprises et des meilleures start-ups françaises pour l'accélération de leur croissance. Le Hub crée des ponts entre économie traditionnelle et innovation et accompagne les entrepreneurs dans leur business développement et leurs problématiques stratégiques.

En 2017, 86 start-up ont été accompagnées au sein des différents programmes du Hub, représentant plus de 100 M€ de levées de fonds et plus de 2300 employés. 36 start-ups Digital B2B ont ainsi été accélérées au sein du Hub Start-up, et la fin d'année a été marquée par le lancement de l'accélérateur HealthTech, un programme sur-mesure dédié aux start-up biotech, medtech et e-santé ayant pour objectif de mieux connecter ces entreprises à leur écosystème pour favoriser leur croissance et leur développement : 8 entreprises du domaine des sciences de la vie ainsi bénéficient d'un accompagnement spécifique.

En 2017, le Hub a accompagné plus de 50 clients « corporate » sur leurs stratégies d'innovation (CAC40, SBF 120, ETI), opéré plus de 700 mises en relation d'affaires qualifiées entre grands groupes et entreprises innovantes, et généré ainsi plus de 50 partenariats (contrats commerciaux, contrats de co-développement et POC).

Le Hub a de plus accueilli et/ou organisé 217 événements dont une cinquantaine d'ateliers et de conférences thématiques dans son espace dédié au centre de Paris, soit 50 000 participants depuis l'ouverture du lieu en 2015.

Le développement de l'accompagnement à l'international s'est accéléré en 2017 avec le renforcement de l'accompagnement à l'international à travers Impact USA et Impact China en partenariat avec Business France.

d) Métier Fonds de fonds

Le dynamisme de l'activité Fonds de fonds devrait se confirmer en 2018. En effet, les souscriptions attendues des fonds gérés devraient s'élever au total à près de 830 M€. L'accélération des distributions devrait également se confirmer en 2017 avec un montant prévisionnel de près de 300 M€.

- Montée en puissance des souscriptions : l'objectif de décisions de souscription (exprimé en montant d'autorisations d'engagement) pour l'année 2018 s'élève à 800 M€ pour l'activité « Fonds de Fonds » et atteint 30 M€ pour l'équipe Afrique et Méditerranée ;
- Le dynamisme des souscriptions prévues en 2018 s'inscrit par ailleurs via le Fonds FFI-IV (créé fin 2015 et dont la taille sera augmentée de 800 M€ en 2018) qui devrait afficher un niveau élevé de souscriptions (majoritairement dans de nouveaux fonds), soit plus de 600 M€ au total sur l'année 2018.

Parallèlement, les fonds de fonds dont la gestion a été confiée à Bpifrance dans la cadre du PIA seront également déployés :

- Le fonds FPMC2, Fonds de Fonds MultiCap Croissance, de 650 M€, dont la taille a été augmentée de 150 M€ en 2016, devrait souscrire 60 M€ et finir sa période d'investissement ;
- Le fonds FPMC2-II, Fonds de Fonds MultiCap Croissance II, sera créé au 1^{er} semestre 2018. Le fonds devrait investir 50 M€ sur l'exercice ;
- Le fonds FNA, Fonds National d'Amorçage, dont la période d'investissement s'est terminée le 30/06/2017, devrait souscrire 25 M€ au titre de ses engagements résiduels ;
- Le fonds FNA-II, Fonds National d'Amorçage II (Fonds successeur du Fonds National d'Amorçage), sera créé au cours du 1^{er} semestre 2018 et devrait investir 20 M€ sur l'exercice ;

- Le fonds FFR, Fonds de Fonds de Retournement, pourrait souscrire jusqu'à 25 M€ dans 2 fonds de retournement.

Bpifrance poursuivra par ailleurs l'activité d'investissement pour le compte du groupe CDC au titre du FFD (Fonds de Fonds Digital créé en 2017) qui devrait souscrire dans 2 fonds pour un montant de 20 M€.

e) Métier fonds propres Projets Industriels

En 2017, le deal flow actif devrait permettre de maintenir un niveau élevé d'engagements. A ce rythme, la dotation du fonds devrait ainsi être totalement consommée sur la durée de sa période d'investissement.

Le secteur de la transition énergétique et écologique, intégrant désormais un volet agro-alimentaire dynamique, devrait continuer de concentrer la majorité des investissements.

Enfin, la direction de fonds propres Projets Industriels continuera de porter le discours sur la possibilité d'un renouveau industriel et la force de la French Fab.

3.2.6. Autres informations

3.2.6.1. Périmètre du groupe, filiales et participations

La liste des filiales et participations de Bpifrance Investissement au 31 décembre 2017 figure en annexe 1.

3.2.6.2. Rémunérations des administrateurs et du Président

- *Rémunérations des administrateurs*

Au cours de l'exercice 2017, les administrateurs de Bpifrance Investissement n'ont pas perçu de jetons de présence.

- *Rémunération du Président*

Le Président ne perçoit aucune rémunération au titre de son mandat de Président de Bpifrance Investissement.



3.2.6.3. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

	Euros
Bénéfice de l'exercice à répartir	13 274 333,91
Report à nouveau	17 574 802,03
<i>Soit un solde disponible de</i>	30 849 135,94
Dotation à la réserve légale	-
<i>Soit un bénéfice distribuable de</i>	30 849 135,94
<i>Distribution d'un dividende de 5 € par action</i>	- 10 000 000,00
Dotation aux autres réserves	-
Dotation au report à nouveau	3 274 333,91

En supposant que l'associé unique de Bpifrance Investissement approuve cette proposition d'affectation, le report à nouveau de Bpifrance Investissement après affectation du résultat de l'exercice 2017 s'élèverait donc à 20 849 135,94 euros.

3.2.6.4. Délais de paiement des fournisseurs et des clients

Le poste des dettes fournisseurs s'élève au 31 décembre 2017 à 11 881 020,82 euros.

Le poste des créances clients s'élève au 31 décembre 2017 à 12 332 005,79 euros.

Le solde du compte fournisseurs s'élève au 31 décembre 2017 à 247 991,06 euros. Ce solde est analysé en fonction des échéances de la dette dans le tableau qui suit :

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice
dont le terme est échu (tableau prévu I de l'article D.441-4)**

	Art D.441I.1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Art D.441I.2°: Factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre des factures concernées	7					15	47					110
Montant total des factures concernées h.t.	145 874	36 001	0	500	0	36 501	31 060	669 510	200 472	94 161	280 379	1 244 522
Pourcentage du montant total h.t. des achats h.t. de l'exercice	0%	0%	0%	0%	0%	0%						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice							0,02%	0,44%	0,13%	0,06%	0,18%	0,81%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						15					
Montant total des factures exclues	0						15 000					

3.2.6.5. Charges non déductibles fiscalement

Les charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code général des impôts) engagées par Bpifrance Investissement au cours de l'année 2017 s'élèvent à 280 960 euros.

3.2.6.6. Conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce

Le rapport spécial du commissaire aux comptes de Bpifrance Investissement sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce au titre de l'exercice 2017 figure au paragraphe 7. Aucune convention réglementée n'a été conclue en 2017.

3.2.6.7. Activités en matière de recherche et développement

Bpifrance Investissement n'exerce pas d'activité en matière de recherche et développement.



3.2.6.8. Renouvellement du mandat de trois administrateurs

Les mandats d'administrateur de Catherine MAYENOBE, Nicolas DUFOURCQ et Frédéric SAINT-GEOURS arrivent à échéance le 14 mai 2018.

Il est proposé à l'associé unique de renouveler ces administrateurs pour une durée de cinq ans prenant fin à la date des décisions ordinaires qui seront prises en 2023 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.

3.2.6.9. Nomination de Victoire AUBRY en qualité d'administrateur

Il est proposé à l'associé unique de nommer Victoire AUBRY en qualité d'administrateur pour une durée de cinq ans prenant fin à la date des décisions ordinaires qui seront prises en 2023 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.

3.2.6.10. Contrôleurs légaux des comptes

- Commissaire aux comptes titulaires

PwC Audit
Représenté par Lionel LEPETIT
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles.

Le mandat de commissaire aux comptes titulaire du Cabinet PwC Audit a été renouvelé par décision collective écrite des associés en date du 5 avril 2013, pour une durée de six exercices. Son mandat expirera à l'issue de la décision des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

- Commissaire aux comptes suppléants

Anik CHAUMARTIN
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles.

Madame Anik CHAUMARTIN a été nommée par décision collective écrite des associés en date du 5 avril 2013, pour une durée de six exercices. Son mandat expire à l'issue de la décision des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

3.3. Le dispositif de contrôle interne et la gestion des risques

Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) comme société de gestion de portefeuilles, Bpifrance Investissement est soumise à l'ensemble des dispositions du Code monétaire et financier. La société est également agréée au titre de la directive 2011/61/UE dite « **Directive AIFM** ».

En outre, le dispositif de Mécanisme de Supervision Unique (MSU) par la Banque Centrale Européenne (BCE) s'applique au groupe Bpifrance, et en particulier à Bpifrance Investissement depuis le 4 novembre 2014.

3.3.1. L'organisation et le fonctionnement du contrôle interne de Bpifrance Investissement

Le dispositif de contrôle interne du groupe Bpifrance s'articule autour d'un ensemble de moyens, de procédures, de fonctions et d'actions adaptés aux caractéristiques du groupe et de chacune de ses filiales, dont en particulier Bpifrance Investissement.

Ce dispositif, qui contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des traitements et à l'utilisation efficiente des ressources de Bpifrance Investissement, permet de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs auxquels l'établissement doit faire face, qu'ils soient de crédit, de marché, opérationnels, financiers ou de non-conformité.

Sa définition, sa mise en œuvre et sa surveillance sont de la responsabilité de la direction générale, sous la supervision du conseil d'administration.

Le dispositif de contrôle interne de Bpifrance Investissement s'appuie notamment sur trois Directions :

- **La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent (DCCP)**, en charge du dispositif de conformité et de contrôle permanent. Son directeur est aussi le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de la société de gestion.

Celui-ci désigne l'ensemble des procédures, des systèmes et des contrôles mis en œuvre par l'établissement pour garantir la conformité de ses opérations, le respect des lois, des règlements, des règles en place, des procédures et instructions internes et de la déontologie, ainsi que la maîtrise des risques opérationnels auxquels est exposé le groupe. Il se traduit par la mise en place de dispositifs appropriés relatifs notamment à la Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCBFT), la déontologie & la conformité réglementaire, la gestion des risques opérationnels et la mise en place de contrôles permanents de premier et second niveau.

Cette Direction, dont le directeur est rattaché hiérarchiquement au Directeur général de Bpifrance, rend compte tous les trimestres au conseil d'administration via notamment le comité des risques. Elle anime, par ailleurs, un comité interne trimestriel dédié au contrôle interne, le comité de contrôle interne groupe (CCIG), présidé par le Directeur général de Bpifrance, qui vient compléter le comité de gestion des risques. Le CCIG vise à piloter le dispositif de contrôle interne tant sur le volet conformité, contrôle permanent de deuxième niveau que contrôle périodique.

- **La Direction des Risques.**

La mission de la Direction des Risques consiste à mettre en œuvre la stratégie du groupe en matière de suivi et de gestion des risques. Elle veille à ce que le dispositif des risques soit efficace et que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations du groupe.

Au sein de Bpifrance Investissement, la gestion des risques s'effectue dans le respect des normes et réglementations européennes applicables. Le conseil d'administration de Bpifrance Investissement fixe les orientations stratégiques, et l'appétence au risque de Bpifrance Investissement, à partir desquels chacune des lignes métiers décline ses priorités d'action et le dispositif de gestion des risques associé sous la supervision de la Direction des Risques du groupe Bpifrance. Ces fondamentaux sont déclinés notamment dans la Politique de Gestion des Risques groupe.



La gouvernance de la maîtrise des risques au sein de Bpifrance Investissement est assurée principalement au travers de trois types d'instances : le conseil d'administration, les Comité de Gestion des Risques et les Comités d'audit et des Risques du conseil d'administration.

Le descriptif de la comitologie associée au suivi des risques de Bpifrance (indiquant leur objet et leur fréquence) est développé dans la Politique de Gestion des Risques du groupe et les Rapports Annuels des sociétés concernées.

- Un dispositif de contrôle périodique, assuré par **l'Inspection Générale - Audit de Bpifrance (IGA)**, couvre l'ensemble des activités et des sociétés du Groupe Bpifrance, filiales comprises.

S'inscrivant dans le cadre de la Charte d'audit, l'IGA a pour fonction d'identifier les grandes zones de risques, en particulier en exerçant son rôle de contrôle des dispositifs de contrôle permanent et de conformité, et de proposer la mise en œuvre de plans de remédiation grâce aux recommandations qu'elle formule, notamment au Contrôle Permanent, et dont elle accompagne la mise en œuvre.

Sans participer à la gestion du dispositif de contrôle interne, elle en suit le déploiement et participe, au travers des missions d'audit conduites, à la maîtrise des risques.

L'IGA coordonne également toutes les missions réalisées par les Corps de contrôle externe.

● Le Contrôle Permanent

Le premier niveau du contrôle permanent repose sur l'ensemble des directions opérationnelles de Bpifrance, qui constituent le socle indispensable et essentiel du dispositif de contrôle. Ainsi, chaque collaborateur, dans le cadre de l'autocontrôle, participe au dispositif de contrôle permanent de premier niveau de Bpifrance, en s'appuyant sur des contrôles intégrés aux procédures opérationnelles et sur des contrôles automatisés dans le traitement des opérations.

Chaque responsable hiérarchique, responsable de l'ensemble des risques liés au périmètre dont il a la charge, doit s'assurer du respect des procédures par ses collaborateurs. En fonction de l'évolution de l'activité, de la réglementation, des normes professionnelles ou des processus de traitement, il fait évoluer ces procédures en y intégrant de nouveaux contrôles adaptés. Si besoin, ces contrôles de premier niveau sont définis en collaboration avec la DCCP.

Les contrôles de premier niveau permettent notamment de s'assurer :

- du respect des procédures de traitement des opérations et de leur conformité ;
- de la justification des opérations enregistrées dans les systèmes de gestion et in fine dans la comptabilité de Bpifrance Investissement.

Le deuxième niveau du contrôle permanent, qui s'exerce en continu, est exercé par une fonction indépendante des fonctions opérationnelles, la DCCP et notamment pour les activités de l'Investissement l'équipe du RCCI.

En particulier, la DCCP réalise, au titre de ses activités de contrôle interne :

- des contrôles de second niveau sur les processus métiers clefs de Bpifrance Investissement afin de s'assurer en particulier du correct respect des procédures et instructions internes applicables ;
- des analyses en vue de délivrer des avis de conformité réglementaire, notamment dans le cadre

de création de nouveaux fonds ; en outre, les revues de conformité des documents juridiques clefs liés à ces produits et activités, ainsi que les revues de conformité des communications financières et documents liés ;

- les cartographies de risques opérationnels et de risques de non-conformité inhérents à l'ensemble des activités de Bpifrance Investissement en collaboration avec les métiers ; elle est en charge du dispositif de déclaration et de suivi des incidents de risques opérationnels et de non-conformité.

L'ensemble des contrôles permanents mis en œuvre par la DCCP sont définis dans un plan de contrôle annuel. Ce plan de contrôle annuel, articulé autour des différents processus métier clefs de Bpifrance Investissement, définit, selon une approche par les risques, les différents contrôles à effectuer sur l'année et leur fréquence. Il est déterminé en liaison avec les responsables de contrôle permanent et en collaboration avec les directions opérationnelles contrôlées. Ce plan est validé par la direction générale de Bpifrance Investissement en CCIG et par le comité d'audit et des risques (émanation du conseil d'administration) puis mis en œuvre par la DCCP.

Il fait l'objet d'un suivi trimestriel formalisé, notamment en comité d'audit et des risques. Ce suivi met en évidence l'évolution des résultats des évaluations régulières réalisées par les équipes de contrôle permanent et le cas échéant, permet d'alerter la gouvernance sur les zones de risques relevées et les plans d'actions définis pour y remédier.

● La DCCP est en charge de la fonction conformité

A ce titre, elle établit et pilote la politique de conformité, document fondateur en la matière. Elle exerce ainsi un vrai rôle de conseil auprès des opérationnels, généralement en amont des opérations : elle est consultée en matière de gestion des conflits d'intérêts, en matière de règles encadrant le partage d'informations ; délivre des avis de conformité en matière de nouveaux produits, services ou activités ; joue un rôle clef en matière de droit d'alerte, de protection de données personnelles ou lorsque des activités dites essentielles sont externalisées.

Elle est le garant de la mise en place de règles internes relatives à l'éthique et la déontologie. Ainsi, elle a établi en 2017 une politique de lutte contre la corruption renforçant en particulier les règles encadrant les cadeaux, invitations et autres avantages.

Elle pilote le dispositif en matière de LCBFT, de lutte contre la fraude, contre la corruption et s'assure du respect des règles en matière d'embargos. A ce titre, elle intervient dans les définitions des dispositifs et dans l'analyse des opérations/situations au cas par cas.

● Le Contrôle Périodique

Le fonctionnement de l'Inspection Générale - Audit (IGA), en charge du contrôle périodique du Groupe Bpifrance, et en particulier du contrôle périodique de Bpifrance Investissement s'inscrit dans le cadre d'une charte d'audit, validée par le conseil d'administration du 25 septembre 2015. Cette charte décrit la finalité, les pouvoirs, les responsabilités et l'organisation de l'IGA ainsi que les règles générales applicables au Contrôle périodique. Elle est établie par référence à l'arrêté du 3 novembre 2014 et aux normes professionnelles d'audit interne telles que définies par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI).

Le plan d'audit annuel Bpifrance Investissement s'inscrit dans un cycle d'audit trisannuel. Il est établi sur la base d'une évaluation du niveau de risque de chaque objet auditable dans le périmètre Bpifrance Investissement. La fréquence des missions sur un objet résulte du croisement entre impact des risques



identifiés et leur probabilité d'occurrence. Ce plan est complété par des missions transverses réalisées à l'échelle du Groupe.

Le plan d'audit annuel est validé par le Directeur général et le comité des risques, qui rapporte au Conseil d'Administration.

Les méthodologies d'audit sont référencées selon des étapes-clés décrites et planifiées précisément, du diagnostic préalable à l'élaboration des constats et recommandations, sur la base de contrôles réalisés sur pièces et/ou sur place. Les missions d'audit sont fondées sur une analyse ex ante approfondie des risques, conformément aux stipulations de l'arrêté du 3 novembre 2014.

Un rapport éventuellement assorti d'une liste de recommandations conclut chaque mission. Celles-ci sont gérées grâce à un outil dédié qui permet, via un Workflow intégrant les audits, le suivi de leur réalisation complète et des reportings qualifiés. Les missions sont cotées selon 4 niveaux (satisfaisant, acceptable, perfectible et insuffisant) correspondant à la nature et à la densité des risques détectés. Les recommandations sont cotées Standard, Majeur ou Critique en fonction d'une criticité croissante. Les délais de mise en œuvre ne peuvent excéder 12 mois, quelle que soit la criticité.

Les recommandations sont mises en œuvre par les unités auditées, sous la responsabilité de leur Management. Celui-ci déclare au fil de l'eau à l'IGA leur niveau d'avancement et doit pouvoir justifier de leur complète réalisation. L'IGA réalise un suivi mensuel du niveau d'implémentation des recommandations.

Une mission n'est clôturée que lorsque l'intégralité de ses recommandations a été mise en œuvre.

L'IGA rend compte à l'organe exécutif et délibérant de Bpifrance Investissement de la réalisation du plan d'audit, des conclusions des vérifications réalisées et de la mise en œuvre des recommandations.

En 2017, et dans le cadre du plan d'audit, l'Inspection Générale – Audit a réalisé plusieurs missions portant sur tout ou partie de Directions du siège ou du réseau et sur des thématiques transversales. Il s'agissait de vérifier le niveau de maîtrise des risques pour tout ou partie de leurs activités. Ces missions ont pour objectifs d'analyser l'ensemble des risques portés et d'apprécier la solidité des dispositifs de maîtrise qui sont en place pour y faire face. Les missions réalisées ont notamment porté sur : l'activité de Fonds de Fonds, le processus de désinvestissement, la revue générale des prescriptions du règlement AMF, la politique de rémunération, la revue du Plan d'Urgence et de Continuité de l'Activité (PUPA), le suivi de certains Prestataires de Services Essentiels Externalisés (PSEE), le dispositif de Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCB-FT), ou encore la Gestion des Marges.

L'IGA réalise mensuellement le suivi des recommandations émises par ses propres missions, ainsi que celles émises par les missions réalisées par les corps de contrôle externes. Ce suivi a permis de maîtriser le stock de recommandations (dont 33% sont cotées « Majeur » au 31/12/2017, hors missions externes). Les risques opérationnels (58%) et de non-conformité (29%) sont les plus représentés dans les recommandations émises.

● La synthèse annuelle sur l'évolution du dispositif

En 2017, la DCCP a renforcé d'une part ses actions en matière de conformité. Ainsi le code de déontologie de Bpifrance Investissement a été mis à jour, une politique de lutte contre la corruption a été établie, le droit d'alerte a été aménagé afin de se conformer aux nouvelles dispositions issues de la Loi Sapin II. D'autre part, la fonction s'est renforcée en matière de vérifications relatives aux embargos et sanctions internationales du fait du développement de l'activité de crédit export. Elle a en outre mis

en place un dispositif de veille réglementaire.

D'autre part, la fonction de contrôle permanent de 2^e niveau a été renforcée de manière significative : le nombre d'occurrences de contrôle est passé de 104 à 119 entre 2016 et 2017, ce qui traduit une volonté de meilleure maîtrise des risques et de couverture plus complète des activités et processus opérationnels par la DCCP.

Ces contrôles ont porté notamment sur le respect des procédures (éligibilité, instruction, pouvoirs, délégations, formalisation des contrôles permanent de 1^{er} niveau, ...), la gestion et la conformité des opérations de crédit ou d'enregistrement comptable, la qualité des données, la sécurité ou la confidentialité de plusieurs processus de gestion ou de traitements informatiques.

En outre, la cartographie des risques opérationnels existante a été complétée et enrichie sur l'exercice 2017 selon une approche bottom-up associant les métiers à l'identification et l'évaluation de ces risques. Enrichie par les risques de non-conformité, elle comporte aujourd'hui 234 risques métiers et 138 méta risques (le méta risque étant l'agrégation d'un même risque pouvant se produire pour plusieurs métiers).

Cette cartographie a été présentée en CCIG et comité des risques de décembre 2017.

- Les perspectives 2018

Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent

En 2018, la DCCP poursuivra ses actions visant à promouvoir la culture du contrôle interne et de conformité.

Ainsi l'accent sera porté sur les actions de sensibilisation/formation des équipes, notamment en matière de lutte contre la corruption (loi Sapin II) et plus généralement d'éthique et de déontologie, en insistant notamment sur la gestion des conflits d'intérêts.

En outre, elle continuera d'accompagner le développement des activités à l'international en se dotant d'une politique sanctions internationales et en renforçant son dispositif en matière de LCBFT.

Le plan de contrôle 2018 devant, à la marge, couvrir de nouveaux processus (nouveaux contrôles à mettre en œuvre) tout en veillant à maintenir l'ensemble des activités déjà en place. Le partenariat avec les métiers devra se poursuivre pour aider ces derniers à mieux structurer leurs contrôles de 1^{er} niveau.

Inspection Générale – Audit

Le plan d'audit de l'Inspection Générale - Audit prévoit en 2018 la réalisation de missions qui concerneront des sujets dédiés aux activités de Bpifrance investissement et des sujets de nature transversale, notamment d'ordre réglementaire. Sont également prévus des audits des grandes fonctions (comptable, trésorerie) ou encore de la gouvernance du système d'information. Ce plan poursuit donc la couverture des risques dans le cadre du cycle triennal pour Bpifrance investissement.

Parallèlement, l'action volontariste en matière de suivi des recommandations sera poursuivie de manière à encore accélérer la mise en œuvre des recommandations.



4. RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSOCIE UNIQUE

- **Première décision** (approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que sur les comptes dudit exercice, et du rapport du commissaire aux comptes sur l'accomplissement de sa mission au cours du même exercice, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et desquels il résulte un bénéfice de 13 274 333,91 euros.

Il prend acte que les charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code général des impôts) engagées par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élèvent à 280 960 euros. Le montant de l'impôt correspondant supporté est de 93 653 euros.

Il donne quitus aux dirigeants et membres du Conseil d'administration pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- **Deuxième décision** (affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

L'associé unique, constatant que le bénéfice s'élève à 13 274 333,91 euros, approuve la proposition du Président et décide de l'affecter comme suit :

	Euros
Bénéfice de l'exercice à répartir	13 274 333,91
Report à nouveau	17 574 802,03
<i>Soit un solde disponible de</i>	30 849 135,94
Dotation à la réserve légale	-
<i>Soit un bénéfice distribuable de</i>	30 849 135,94
<i>Distribution d'un dividende de 5 € par action</i>	- 10 000 000,00
Dotation aux autres réserves	-
Dotation au report à nouveau	3 274 333,91

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

Exercice	Nominal	Nombre d'actions	Dividende net par action
2014	10 €	2 000 000 actions	0 €
2015	10 €	2 000 000 actions	0 €
2016	10 €	2 000 000 actions	8,28 €

- **Troisième décision** (approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce)

L'associé unique prend acte et approuve le rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, faisant ressortir qu'aucune convention, entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue en 2017.

- **Quatrième décision** (renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas DUFOURCQ)

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas DUFOURCQ, pour une durée de cinq ans qui prendra fin à la date des décisions ordinaires qui seront prises en 2023 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.

- **Cinquième décision** (renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Catherine MAYENOBE)

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Catherine MAYENOBE, pour une durée de cinq ans qui prendra fin à la date des décisions ordinaires qui seront prises en 2023 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.

- **Sixième décision** (renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric SAINT-GEOURS)

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric SAINT-GEOURS, pour une durée de cinq ans qui prendra fin à la date des décisions ordinaires qui seront prises en 2023 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.



- **Septième décision** (nomination de Madame Victoire AUBRY en qualité d'administrateur)

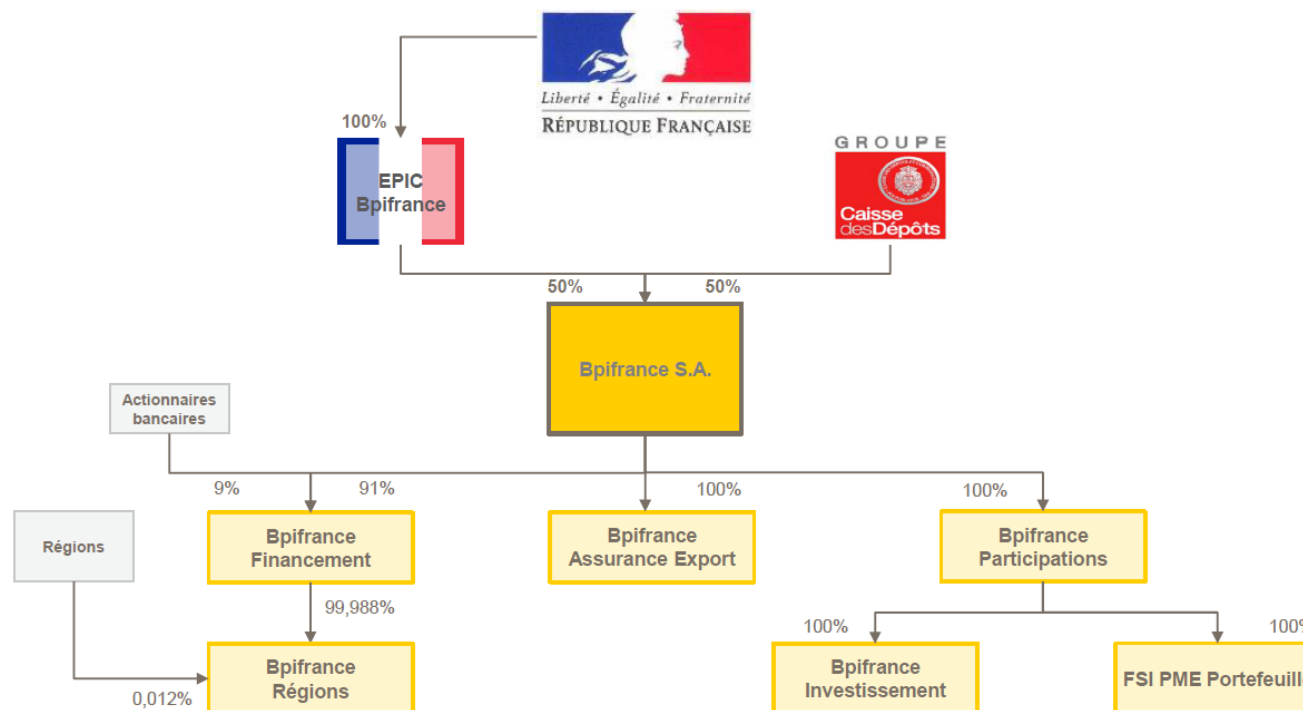
L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de nommer Madame Victoire AUBRY en qualité d'administrateur, pour une durée de cinq ans qui prendra fin à la date des décisions ordinaires qui seront prises en 2023 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.

- **Huitième décision** (pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

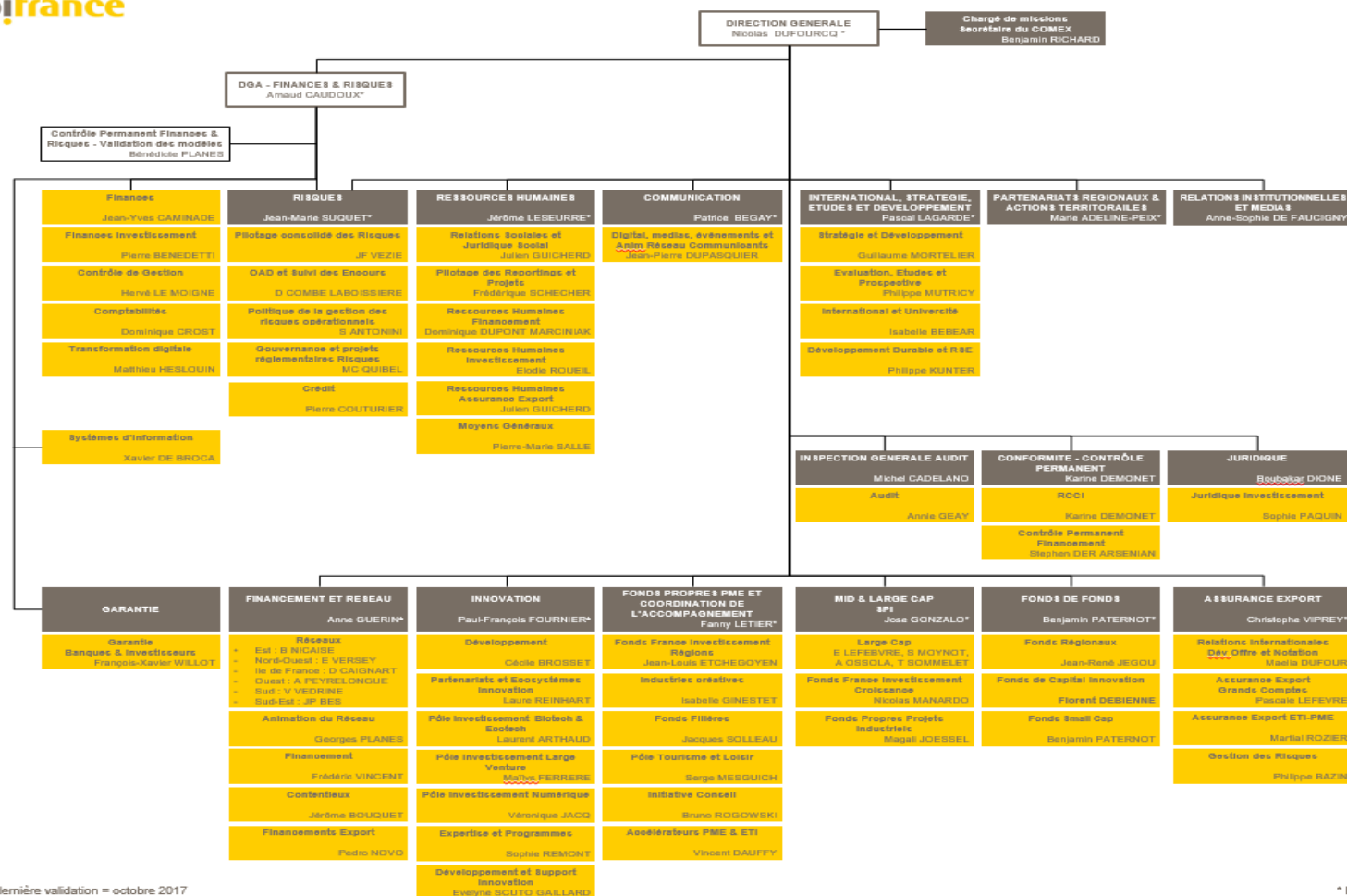
5. ORGANIGRAMME DE BPIFRANCE

5.1. Organigramme capitalistique simplifié du groupe Bpifrance



5.2. Organigramme fonctionnel

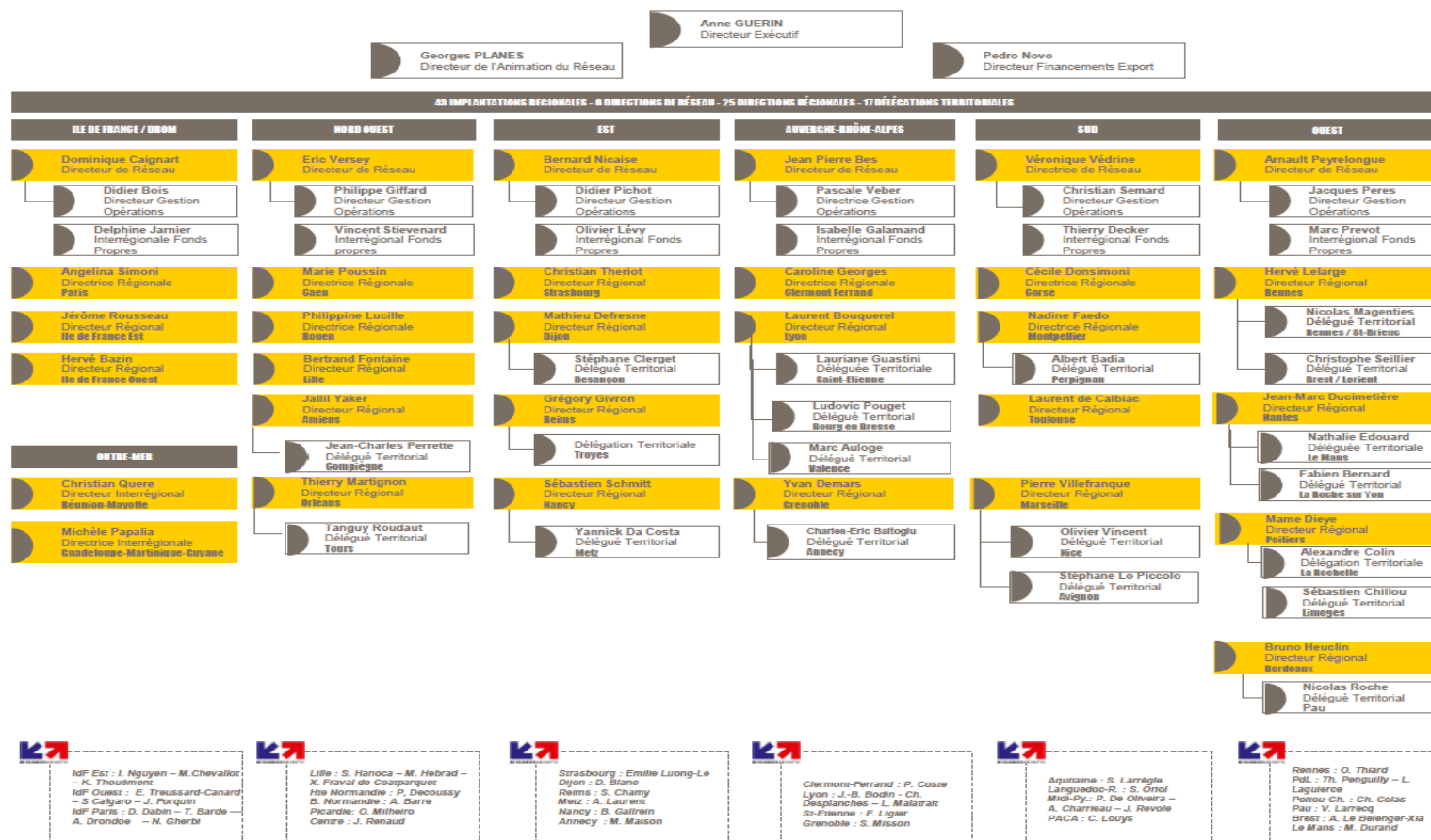
bpifrance



Date dernière validation = octobre 2017

* Membre du Comité Exécutif

5.3. Organigramme du réseau



6. COMPTES SOCIAUX + NOTES

BILAN

ACTIF

(en K€)

	Notes	31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé		0		0	0
Immobilisations incorporelles :	1	23 465	13 985	9 480	8 055
Fonds commercial		610	610	0	0
Immobilisations incorporelles		22 824	13 375	9 450	8 055
Immobilisations incorporelles en cours		31		31	0
Autres immobilisations corporelles	1	7 545	2 714	4 831	4 629
Immobilisations financières :	2	3 242	194	3 047	2 787
Participations		426		426	427
Autre titres immobilisés		1 480	194	1 286	1 024
Prêts	3	9		9	9
Autres immobilisations financières	3	1 326		1 326	1 326
ACTIF IMMOBILISE		34 252	16 893	17 359	15 471
Avances et acomptes versés sur commandes		86		86	83
Créances clients et comptes rattachés	3-4	12 374	42	12 332	11 617
Autres créances	3-4	3 279		3 279	1 097
Valeurs mobilières de placement	5	81 519	83	81 436	82 280
Disponibilités	5	993		993	5 194
Charges constatées d'avance		901		901	599
ACTIF CIRCULANT		99 151	125	99 026	100 872
TOTAL GENERAL		133 403	17 017	116 385	116 342

PASSIF

(en K€)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capital social (dont versé 20 000)		20 000	20 000
Réserve légale		2 000	1 300
Reserve statutaire		2	2
Autres réserves		2 501	2 501
Report à nouveau		17 575	17 575
Résultat		13 274	17 270
Provisions réglementées		399	178
CAPITAUX PROPRES	8-9	55 752	58 826
Provisions pour risques et charges	10	11 211	9 744
Emprunts et dettes financières	6	3	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6-7	11 881	8 322
Dettes fiscales et sociales	6-7	33 764	32 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6-7	329	567
Autres dettes	6-7	3 446	6 516
Produits constatés d'avance			173
TOTAL GENERAL		116 385	116 342

COMPTE DE RESULTAT

(en K€)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	11	155 293	152 453
Honoraires de gestion des fonds		114 802	108 016
Prestations de services		39 246	41 518
Reprises sur provisions, transfert de charges		339	2 842
Autres produits		906	77
CHARGES D'EXPLOITATION	12	133 449	123 556
Autres achats et charges externes		46 631	40 327
Impôts, taxes et versements assimilés		9 336	9 032
Salaires et traitements		45 311	44 049
Charges sociales		24 225	23 816
Dotations aux amortissements		6 108	4 649
Dotations aux provisions d'exploitation		1 834	1 658
Autres charges de gestion courante		4	25
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 843	28 897
PRODUITS FINANCIERS		1 305	111
Produits de cession des VMP		9	0
Gain de change		4	4
Autres produits financiers dont dividendes		993	
Reprises provisions sur immo financières		298	106
CHARGES FINANCIERES		181	260
Moins values sur cession de VMP		73	0
Prov dépréciation des VMP		80	3
Dotations aux provisions sur immo financières		3	126
Autres charges financières		20	127
Perte de change		5	5
RESULTAT FINANCIER	13	1 124	-149
RESULTAT COURANT		22 967	28 747
PRODUITS EXCEPTIONNELS		14	28
CHARGES EXCEPTIONNELLES		584	219
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	-570	-191
PARTICIPATION DES SALAIRES		2 527	2 613
IMPOTS SUR LES BENEFICES	15	6 596	8 673
RESULTAT NET		13 274	17 270

1 - 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de faits significatifs sur l'exercice. La société de gestion a poursuivi son activité en lien notamment avec les nouveaux fonds créés au cours de 2017.

1 - 2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à avoir un impact sur les comptes n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

1 - 3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1-3-1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels de Bpifrance Investissement sont établis et présentés conformément au règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

1-3-2 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Autres immobilisations incorporelles

Les autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les éléments incorporels sont amortis de façon linéaire sur la durée de leur utilisation par l'entreprise, à savoir :

- Licences : 1 à 10 ans
- Logiciels : 1 à 3 ans

Des amortissements dérogatoires résultant de l'application du Code Général des Impôts ont été pratiqués pour la première fois sur les logiciels mis en service en 2016. Ils sont enregistrés dans la rubrique dotations/reprises des amortissements dérogatoires du compte de résultat (résultat exceptionnel).

Immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements,
- tous les coûts directement attribuables à engager pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner,
- l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encourue.

Et par option :

- les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition,
- les coûts d'emprunts pour financer l'acquisition, pendant la période de production de cet actif.

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles qui ont des utilisations différentes, qui procurent des avantages économiques selon des rythmes différents, ou, qui doivent faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément et font l'objet d'un plan d'amortissement propre.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus, à compter de la date de mise en service de l'actif. Les plans d'amortissement n'ont pas été modifiés au cours de l'exercice.

Les méthodes comptables retenues et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :



- Installations générales, agencements et aménagements divers : 6 à 10 ans, linéaire
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 5 ans, linéaire et dégressif
- Mobilier : 10 ans, linéaire

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport. Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Les parts souscrites de FPCI (Fonds Professionnel de Capital Investissement) sont comptabilisées à l'actif pour leurs montants totaux de souscription, la part non libérée de ces titres figure au passif en dettes sur immobilisations.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition. Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Provisions

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements, en cours ou survenus, rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions retraite et médaille du travail sont déterminées à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à la date d'acquisition de la médaille. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

ACTIF IMMOBILISE

NOTE 1 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

En K€	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute au 31/12/2017
<u>Immobilisations incorporelles</u>	16 759	6 706		23 465
Fonds commercial (*)	610			610
Autres postes d'immobilisations incorporelles (**)	16 149	6 706		22 855
<u>Immobilisations corporelles</u>	6 515	1 030		7 545
Installations g ^{ales} , agencements, aménagements	3 073	541		3 613
Matériel de bureau et informatique	929	217		1 146
Mobilier	2 513	272		2 786

(*) Le fonds commercial, issu de la fusion avec Bpifrance Investissement Régions, avait été amorti sur 5 ans à compter du 1er janvier 2005.

(**) L'augmentation du poste autres immobilisations incorporelles correspond à l'acquisition de logiciels au cours de l'exercice.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

En K€	Montant en début d'exercice	Amortissement		Montant en fin d'exercice
		Augmentat°	Diminution	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Fonds commercial	610			610
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 094	5 280		13 375
<u>Immobilisations corporelles</u>	1 886			2 714
Installations générales, agencements, aménagements	525	390		915
Matériel de bureau et informatique	699	168		866
Mobilier	662	271		933

Le montant cumulé des amortissements dérogatoires s'élève à 399 K€



NOTE 2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute au 31/12/2017
Immobilisations financières	3 277	5	40	3 242
Participations	432		6	426
Autres titres immobilisés	1 509	5	34	1 480
Prêts et autres immobilisations financières (*)	1 336		0	1 336

(*) Les autres immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts de garantie versés

Provisions sur immobilisations financières

En K€	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Participations	5		5	0
Autres titres Immobilisés (FPCI)	485	3	294	194
Total	490	3	298	194

Analyse de la variation des participations

En K€	31/12/2016	Acquisitions / Augmentat°	Cessions / diminutions	31/12/2017
CDG	426			426
MODE ET FINANCE	6		6	
TOTAL	432		6	426

Analyse de la variation des autres titres immobilisés

En K€	31/12/2016	Acquisitions / Augmentat°	Cessions / diminutions	31/12/2017
TOTAL FPCI	1 509	5	34	1 480
TOTAL	1 509	5	34	1 480

CREANCES ET DETTES

NOTE 3 - ETAT DES CREANCES

En K€	Montant brut au 31/12/2017	Dont échéances à moins d'1 an	Dont échéances à plus d'1 an
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>			
Prêts	9		9
Autres	1 326		1 326
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
Clients et comptes rattachés	12 374	12 374	
Autres créances	3 279	3 279	
Charges constatées d'avances	901	901	
Total	17 889	16 553	1 336
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	0		

NOTE 4 - ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

En K€	Montant
Clients : factures à établir	10 199
Tva sur factures non parvenues	556
Tva sur avoirs à établir	267
Etat : produit à recevoir CVAE	23
Total	11 045

Le poste des factures à établir concerne essentiellement les commissions variables à facturer à certains fonds (6,4 M€), le complément de commission de gestion à facturer au Fonds ETI 2020 (1.7 M€) et les prestations fonctions transversales à facturer à Bpifrance Financement (1.8 M€).



NOTE 5 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Le poste des valeurs mobilières de placement, qui s'élève à 81,5M€, est constitué de Sicav monétaires.

Depuis le 1er mai 2016, les établissements bancaires répercutant les taux d'intérêts négatifs de la BCE sur les comptes de leurs clients, il a été décidé de placer les disponibilités en Sicav. A la clôture de l'exercice, la valeur liquidative des Sicav étant inférieure à leur valeur d'acquisition, il a été constaté une dépréciation de 83 K€.

Les disponibilités sont des comptes bancaires à vue ouverts auprès d'établissements bancaires.

NOTE 6 - ETAT DES DETTES

En K€	Montant brut au 31/12/2017	Dont échéances à moins d'1 an	Dont échéances entre 1 et 5 ans	Dont échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (*)	3			3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 881	11 881		
Dettes fiscales et sociales	33 764	33 764		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	329	49	230	49
Autres dettes (**)	3 446	3 446		
Total	49 423	49 140	230	53
(*) emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) emprunts remboursés sur l'exercice	0			
(**) dont envers associés				

NOTE 7 - ETAT DES CHARGES A PAYER

En K€	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	11 633
Congés payés	61
Participation des salariés aux résultats	2 527
Personnel : charges à payer	15 695
Don RTT	15
Charges sur congés payés	31
Organismes sociaux : charges à payer	7 730
TVA sur factures à établir	348
Etat : autres charges à payer	1 916
Clients : avoirs à établir	1 601
Charges à payer	6
Total	41 564

CAPITAUX PROPRES

NOTE 8 - CAPITAUX PROPRES

<u>En K€</u>	31/12/2016	Affectat° résultat N-1	Augmentat° sur Exercice	Solde au 31/12/2017
Capital social	20 000		-	20 000
Réserve légale	1 300	700		2 000
Réserve statutaire	2			2
Réserves diverses	2 501			2 501
Report à nouveau	17 575			17 575
Provisions réglementées (1)	178		221	399
Résultat de l'exercice	17 270	-17 270	13 274	13 274
Résultat distribué		16 570		
TOTAL	58 826	0	13 495	55 752

(1) Dotation aux amortissements dérogatoires des logiciels ; se reporter à la section 1.3 Principes et méthodes comptables.

NOTE 9 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale (en €)
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000 000	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000 000	10

Aux termes d'une décision en date du 19/04/2017, la société Bpifrance Participations, en sa qualité d'actionnaire unique de la société CDCE-1, a décidé la dissolution sans liquidation de CDCE-1. A l'issue de cette TUP, le capital social de Bpifrance Investissement est intégralement détenu par la société Bpifrance Participations (27-31 avenue du Général Leclerc – 94700 Maisons Alfort).



PROVISIONS

NOTE 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En K€	Provisions au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges (**)	1 450	608			2 058
Pensions et obligations similaires (*)	7 292	753			8 044
Autres provisions pour risques et charges (**)	1 002	445	339		1 109
Total	9 744	1 806	339	0	11 211

(*) Concerne les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail

(**) Les litiges et autres provisions pour risques et charges concernent les ressources humaines.

NOTE 11 - PRODUITS D'EXPLOITATION

En K€	31/12/2017	31/12/2016
Production vendue de services (CA)	154 048	149 534
Commissions de gestion	114 802	108 016
Autres produits d'exploitation	39 246	41 518
Reprises sur provisions, transfert de charges	339	2 842
Autres produits	906	77
Total produits d'exploitation	155 293	152 453

Variation commissions de gestion :

- Augmentation des commissions variables 2017 : + 3 525 K€

Variation des autres produits :

- Régularisation des commissions Bpifrance Participations pour l'activité ETI/GE de 2016 - 2 000 K€

Variation des reprises sur provisions, transfert de charges :

- Reprises sur provisions RH : 338 K€ contre 2 800 K€ en 2016

Autres produits :

- Subventions reçues dans le cadre de l'activité accompagnement : + 883 K€

NOTE 12 - CHARGES D'EXPLOITATION

En K€	31/12/2017	31/12/2016
Autres achats et charges externes	46 631	40 327
Achats de fournitures et petit équipement	574	480
Loyers et charges	7 869	7 911
Honoraires	14 496	9 475
Communication	4 370	4 097
Voyages et déplacements	2 173	1 807
Personnel intérimaire ; personnel détaché	853	1 661
Personnel mis à disposition (groupe)	6 594	5 436
Maintenance informatique	3 463	2 855
Charges diverses	6 239	6 605
Charges de personnel	69 536	67 865
Salaires et traitements	45 311	44 049
Charges sociales	24 225	23 816
Impôts et taxes	9 336	9 032
Autres charges de gestion courante	4	25
Dotations aux amortissements	6 108	4 649
Dotations aux provisions d'exploitation	1 834	1 658
Total charges d'exploitation	133 449	123 556

NOTE 13 - RESULTAT FINANCIER

En K€	31/12/2017	31/12/2016
<u>Produits financiers</u>	1 305	111
Produits de cessions des VMP	9	0
Gains de change	4	4
Reprises provisions sur immo financières	298	106
Dividendes	993	
<u>Charges financières</u>	181	260
Moins values sur cession de VMP	73	0
Dotations aux provisions dépréciation Sicav	80	3
Intérêts financiers	20	127
Pertes de change	5	5
Dotations aux provisions sur immo financières	3	126
Résultat financier	1 124	-149

La variation des produits financiers s'explique principalement par l'encaissement d'un dividende de la société Consolidation et Développement Gestion pour 993 K€.

NOTE 14 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	31/12/2017	31/12/2016
<u>Produits exceptionnels</u>	14	28
Produits exceptionnels divers	14	28
<u>Charges exceptionnelles</u>	584	219
Dotation amortissements dérogatoires	221	178
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	340	1
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	23	40
Résultat exceptionnel	-570	-191

Les autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion concernent la régularisation de la quote-part déductible définitive de TVA.

NOTE 15 - VENTILATION DE L'IMPOT

En K€	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	22 967	6 791	16 176
+ Résultat exceptionnel	-570	-196	-766
- Participation des salariés	2 527		2 527
Résultat comptable	19 870	6 596	13 274

Situation fiscale

Bpifrance Investissement fait partie d'un groupe d'intégration fiscale autour de Bpifrance SA comprenant Bpifrance Assurance Export et Bpifrance Participations.

Bpifrance Investissement calcule individuellement son impôt sur les sociétés et l'acquitte auprès de Bpifrance SA.

AUTRES INFORMATIONS

EFFECTIF

L'effectif moyen du personnel s'établit à 382 salariés en 2017, dont 99.7 % de cadres.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Bpifrance Investissement s'est porté caution, à hauteur de 161 073 €, pour des prêts accordés par la Caisse des dépôts à des salariés.

Dans le cadre de la TUP de BIOAM Gestion réalisée le 1er juillet 2010, Bpifrance Investissement a repris l'engagement de verser, s'il y avait une distribution sur les parts B du fonds Bioam, 50% de la somme perçue.

IDENTITE DE LA SOCIERE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE :

Dénomination : Bpifrance SA

Forme : Société Anonyme

Au capital de 20 981 406 140 €

Adresse du siège social : 27/31 avenue du Général Leclerc 94710 Maisons Alfort

RCS : 507 523 678

Les états financiers consolidés sont disponibles sur le site www.bpifrance.fr

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

Aucun engagement financier n'est consenti à l'égard des entreprises liées.

Les opérations avec les parties liées sont négociées à des conditions de marché.



REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Aucun jeton de présence n'a été versé aux administrateurs.

7. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

7.1. Rapport sur les comptes sociaux

BPI FRANCE INVESTISSEMENT

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'associé unique

BPI FRANCE INVESTISSEMENT

27-31 Avenue du Général Leclerc

94710 MAISON ALFORT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BPI FRANCE INVESTISSEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

BPI FRANCE INVESTISSEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

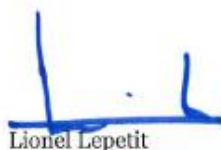
Exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 3

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly- sur- Seine, le 3 mai 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Lionel Lepetit

7.2. Rapport sur les conventions réglementées

BPI FRANCE INVESTISSEMENT

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**(Décision de l'associé unique relative à l'approbation des
comptes clos le 31 décembre 2017)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Décision de l'associé unique relative à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2017)

A l'associé unique
BPI FRANCE INVESTISSEMENT
27-31 Avenue du Général Leclerc
94710 MAISON ALFORT

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de la décision de l'associé unique, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine le 3 mai 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Lionel Lepetit

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France, Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

8. ANNEXES

Annexe 1 – Résultats des 5 derniers exercices

	2013	2014	2015	2016	2017
I - Capital en fin d'exercice (en €)					
- Capital social	4 709 520	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
- Nombre d'actions ordinaires	442 000	1 971 048	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Nombre d'actions à dividende prioritaire	28 952	28 952			
II - Opérations et résultats de l'exercice (en €)					
- Chiffre d'affaires hors taxes	60 484 302	112 705 623	132 668 350	149 533 681	154 047 981
- Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	8 283 462	21 924 124	24 498 466	32 207 273	30 221 523
- Impôt sur les bénéfices	2 163 283	4 770 754	6 405 140	8 673 289	6 595 866
- Participation des salariés	563 826	2 031 433	2 307 781	2 613 403	2 526 815
- Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	5 556 353	15 121 937	15 785 545	20 920 581	21 098 842
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	4 206 241	8 556 580	8 032 521	17 269 910	13 274 334
- Résultat distribué	841 634			16 570 317	
III - Résultats par action (en €)					
- Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	12	8	8	10	11
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	9	4	4	9	7
- Dividende distribué	29			8	
IV - Personnel					
- Effectif salariés	129	276	349	359	401
- Montant de la masse salariale	14 394 653	33 629 468	41 604 754	67 864 967	69 536 056
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.....)	8 341 994	17 777 191	22 165 786	23 815 738	24 225 454



Annexe 2 - Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2017

Filiales et participations (en K€)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Date de clôture ou d'arrêté intermédiaire des comptes sociaux
				Brute	Nette						
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations représentant au moins 1% du capital de la société - Participations dans des sociétés françaises dont 10 à 50% du capital est détenu par la société Consolidation et Développement Gestion 59 rue de la Boétie 75008 Paris - Siren : 517624979	1 287	780	33,10%	426	426			7 911	2 407		31/12/16
B - Renseignements globaux concernant les filiales et les participations représentant moins de 1% du capital de la société - Filiales françaises - Filiales étrangères - Participations dans les sociétés françaises - Participations dans les sociétés étrangères											



Bpifrance Investissement

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 20.000.000 €

433 975 224 RCS Créteil

Siège social

27-31, avenue du Général Leclerc

94710 Maisons-Alfort Cedex

Tél : 01 41 79 80 00 - Fax : 01 41 79 80 01

www.bpifrance.fr